

**Cessez de payer votre loyer lors du décès de votre conjoint(e). APPELEZ-NOUS**

**BA**  
BENOIT BOUCHARD  
ASSURANCES INC.  
Pour renseignements  
Ferdinand Hendriks,  
658-4678

**Louez une EAGLE VISTA 2995**

1 semaine 1499\* 1000 km gratuits  
1 mois 4999\* 3000 km gratuits  
1 an 11999\* 10000 km gratuits

LOCATION  
MAISONNEUVE  
529-8135

**LE MONDE**

**Hugo fonce droit sur la côte Est américaine**

Hugo se dirige aujourd'hui à 30 km/h vers les côtes de la Georgie et de la Caroline du Sud, provoquant un exode massif dans les régions jugées les plus vulnérables. **A-11**

**LE CANADA**

**Via Rail : Bouchard rejette la requête des provinces**

Le ministre Benoît Bouchard a rejeté une requête des provinces, qui lui demandait de retarder le moment de couper les subventions à Via Rail. **A-5**

**LA RÉGION**

**Manoir Richelieu : la CSN échoue devant Malenfant**

La CSN a échoué hier dans sa tentative de faire reconnaître le Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu par l'homme d'affaires Raymond Malenfant. **A-3**

**QUÉBEC**

**L'hôtel Le Concorde boycotté par les chauffeurs de taxis**

Les taxis de Québec ont boycotté l'hôtel Le Concorde durant une partie de la journée, hier. Le conflit tourne autour des courses à l'aéroport. **A-3**

**L'EDITORIAL**

**Le vote du SOLEIL**

Le rédacteur en chef du SOLEIL opte pour le Parti libéral, malgré les lacunes de son règne, parce que le Parti québécois lui paraît trop en mutation pour former le prochain gouvernement. **A-10**

**L'ÉCONOMIE**

**Le Nouveau-Brunswick veut du gaz naturel canadien**

La province du Nouveau-Brunswick souhaite le prolongement du gazoduc chez elle, ce qui permettrait de desservir au passage l'Est du Québec. **B-1**

**LES ARTS**

**Une « invasion » tout à fait pacifique !**

Le Choeur et les danseurs de l'Armée rouge arrivent à Québec et promettent un spectacle à grand déploiement, demain soir au Colisée. **C-1**

**LE SPORT**

**Pascual Perez menace de ne pas revenir à Montréal**

Déçu par la fin de saison des Expos, le lanceur Pascual Perez, qui sera joueur autonome à la fin de la saison, menace de ne pas revenir l'an prochain. **S-2**

**L'INDEX**

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4, A-5, A-7
Le Canada	A-5
Le Monde	A-8 et A-11

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-11 et C-12
Économie	Cahier B
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-4

**LA MÉTÉO**

Ensoleillé avec passages nuageux. Nébulosité croissante en fin d'après-midi. Maximum : 20 à 22. Demain : pluvieux. **S-16**

## Sondage SORÉCOM-LE SOLEIL-CKAC-THE GAZETTE

# Six points d'avance pour les libéraux

L'écart entre libéraux et péquistes a encore diminué au cours des dix derniers jours. Il n'est plus que de six points.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Un sondage Sorécom effectué auprès de 983 personnes, du 14 au 20 septembre, pour le compte du SOLEIL, de la station CKAC et du quotidien The Gazette, accorde 45 % des intentions de vote au PLQ, 39 % au PQ, 7 % au Parti égalité, 3 % au NPD, 2 % au Parti indépendantiste et 3 % aux autres partis. Il y a 16 % d'indécis. La marge d'erreur maximum est de 3,2 %.

Ces résultats diffèrent énormément de ceux auxquels est arrivée la maison CROP, dans une enquête réalisée du 14 au 17 septembre. CROP évaluait l'é-

cart à 11 points (50-39). Le précédent sondage Sorécom, effectué entre le 6 et le 13 septembre, l'évaluait à sept points (47-40).

**Indécis**  
Avant répartition des 16 % d'indécis, les résultats obtenus par Sorécom sont les suivants : PLQ 31 %, PQ 29 %, Parti égalité 6 %, NPD 3 %, Parti indépendantiste 2 %, autres partis 3 %.

À partir de ces chiffres, les sondeurs ont élaboré trois scénarios. Si les indécis sont répartis dans les mêmes proportions que les répondants dont le

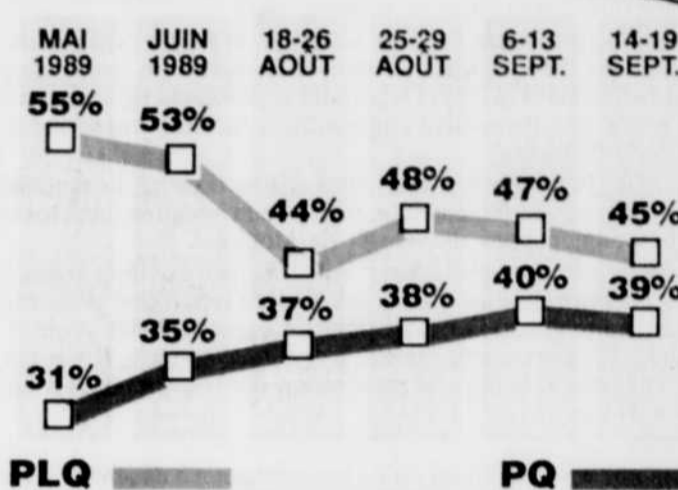
choix est arrêté, ce qui est la méthode habituelle, l'avance du PLQ est réduite à trois points (42-39).

Les auteurs du sondage ont cependant voulu raffiner la répartition des indécis en leur demandant quel parti ils seraient « tentés d'appuyer », même si leur choix n'est pas définitif et en tenant compte du profil sociologique des indécis (âge, sexe, scolarité). Ils estiment que l'écart de six points (45-39) auquel ils sont ainsi parvenus correspond le mieux à la réalité.

Si au surplus, un répondant favorable au Parti égalité sur trois décidait en bout de ligne de revenir au PLQ, l'écart pas-

Suite A-2, Sondage...

**S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui, pour lequel des partis suivants voteriez-vous ou seriez-vous tenté de voter ?**



Autres textes en pages A-6 et A-7



C'était jour référendaire, hier, pour les 40,000 infirmières et infirmiers de la FIIQ. En compagnie de leurs filles, les infirmières Lorraine Boivin (arrière-plan) et Nicole Rousseau ont apposé leur croix, pour ou contre l'entente de principe intervenue le 13 septembre entre la FIIQ et le gouvernement. La responsable du syndicat des infirmières du CHUL, Chantal Garon (assise, à droite), était satisfaite de la participation. Elle s'attendait à ce que l'entente « passe, mais pas fort... à 65 % », a-t-elle prédit. Les résultats du référendum seront connus cet après-midi.

## Les résultats connus aujourd'hui

# La FIIQ confiante de voir les infirmières entériner l'entente

MONTREAL — Les infirmières ont voté toute la journée, hier, sur l'entente de principe intervenue le 13 septembre avec le gouvernement.

par LIA LEVESQUE  
de la Presse canadienne

Le résultat final ne devait toutefois être connu qu'aujourd'hui, lorsque les votes auront été enregistrés dans l'ensemble des 400 établissements de santé.

Les 41,000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec devaient voter pour ou contre l'entente, entérinée à 85 % par leurs déléguées.

À la FIIQ hier, la responsable des communications Lucille Auger affirmait que les « quelques résultats » reçus en fin d'après-midi laissent entendre que « ça va bien ». C'est dire que le

vote va dans le sens de la recommandation d'acceptation formulée aux membres par les déléguées.

L'entente de principe prévoit des augmentations de salaire de l'ordre de 4 % en 1989, plus un montant forfaitaire équivalant à 2,5 à 4,5 % du salaire. En 1990, les infirmières toucheraient des hausses de 5 à 8,97 %, selon leur échelon. En 1991, deux augmentations seraient versées : 6,5 % pour les six premiers mois et entre 0 et 1,9 % pour le reste de l'année.

Pour être validée, l'entente de principe doit être entérinée par deux majorités : 50 % des membres votants et 50 % des membres dans chaque secteur

(hôpitaux, CLSC, centres d'accueil et établissements privés).  
Suite A-2, FIIQ...

Autres textes en page A-4

## Contributions à la caisse libérale

# Les administrateurs d'Agrinove blanchis

Aucune accusation ne sera portée dans l'affaire des contributions versées au Parti libéral du Québec par des administrateurs de la coopérative agro-alimentaire Agrinove.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

En mars, un sociétaire de la coopérative alertait les médias en mentionnant que quatre cadres et la compagne de l'un d'eux avaient contribué financièrement à la campagne électorale du Parti libéral, en 1985. Il alléguait que les cinq personnes avaient « falsifié » des comptes de dépenses pour se faire rembourser des montants de \$3,000 chacune.

Or, le procureur chef adjoint de la Couronne à Québec, Me Michel Auger, a confirmé au SOLEIL que le dossier vient d'être classé et qu'il ne donnera lieu à aucune accusation. L'avocat s'est montré très avare de commentaires, se bornant à mentionner que l'enquête menée par la Sûreté du Québec n'avait révélé aucun acte criminel.

**Remboursement impossible**  
D'après des informations obtenues d'autres sources, les cinq personnes auraient effecti-

vement versé les cinq montants au PLQ, ce qui représente la limite permise par la loi. Au bureau du directeur général des élections, on précise que ces montants doivent provenir à même les biens personnels des individus. Ils ne peuvent ensuite se faire rembourser par une quelconque entreprise ou un quelconque organisme.

Pourtant, dans l'affaire Agrinove, une des personnes aurait été remboursée en faisant clairement figurer sur son compte de dépenses qu'il s'agissait d'une contribution à un parti politique. Quant aux autres, ils ont invoqué voyages et déplacements. Il s'agissait en bonne partie de vacances ou de voyages de plaisir pour lesquels ils n'auraient normalement pas pu être remboursés.

Parmi les sociétaires d'Agrinove, on s'explique mal pourquoi et comment de tels comptes de dépenses ont pu être honorés.

Pour expliquer l'absence de  
Suite A-2, Agrinove...

## Un juge américain statue que la vie commence dès la conception

MARYVILLE, Tennessee (AP, AFP) — Un juge a accordé, hier, la garde temporaire de sept embryons congelés à une femme en instance de divorce, en statuant que la vie commençait à la conception.

Tranchant le litige existant entre Mme Mary Sue Davis et son mari Junior Davis, qui revendiquaient tous deux la propriété des embryons, le juge W. Dale Young, de la cour du district de Blount, déclare dans son jugement que les embryons doivent être considérés comme des enfants et non pas une propriété.

« Je suis ravie. C'est exactement ce que je voulais », a dit Mme Davis, qui vit maintenant à Titusville, en Floride. Elle a dit qu'elle ne tenterait pas de devenir enceinte avant janvier au plus tôt.

Quant à M. Davis, il a dit qu'il songeait à porter le jugement en appel parce qu'il ne

voulait pas « devenir père contre son gré ».

Ce jugement devrait avoir un impact considérable, d'autant plus que, selon des experts, il va à l'encontre de la décision de la Cour suprême donnant le droit à l'avortement. Le mouvement pro-vie soutient justement que la vie commence dès la conception.

M. Davis, un technicien en réfrigération de 31 ans, exigeait un droit de regard sur ce qu'il

Suite A-2, Juge...

## Arthur expulse le maire Pelletier



M. Pelletier ne remettra probablement pas les pieds dans les studios de CHRC.

J. P. — Si vous voulez fouiller, pis aller chercher des bibittes, trouver des vers de terre, faites votre métier, moi laissez-moi faire le mien.  
A. A. — O.K. Quand...  
J. P. — Avez-vous autre chose à me parler ce matin ?  
A. A. — Quand attendez-vous...  
J. P. — Avez-vous autre chose à me parler ce matin ? Je ne parle plus de ce sujet.  
A. A. — Quand attendez-vous le rapport de la commission...  
J. P. — Je ne parle plus de ce sujet-là.  
A. A. — Sacrez vot' camp d'abord.  
J. P. — C'est ce que je fais.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Vous aimeriez aller voir cette pièce de théâtre ? Vous pour-

riez demander à un écrivain de l'écrire car elle n'existe pas.

Mais la scène qui s'est déroulée, hier matin, dans le studio de CHRC entre l'animateur

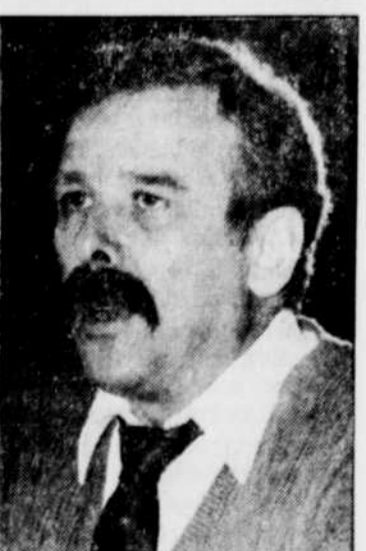
André Arthur et le maire de Québec, M. Jean Pelletier, pourrait inspirer un artiste.

Sauf que pour les acteurs réels d'hier matin, ce n'était pas une comédie.

Les auditeurs de cette station de radio de la Vieille Capitale sont habitués depuis au moins huit ou neuf ans d'entendre le maire de Québec chaque jeudi matin.

Ils ont de fortes chances de ne plus l'entendre même s'il reste encore maire de Québec durant un mois et demi. C'est qu'il était réellement fâché, semble-t-il. Pas de comédie !

Suite A-2, Arthur...



Les questions d'André Arthur sur la Commission de police ont irrité le maire.

## Suites de la première page

## Sondage...

serait à huit points. Les sondeurs de Sorécom doutent cependant que ce phénomène se produise.

## Insatisfaction

Le jour où le sondage a été entrepris, les 98.000 travailleurs de la santé affiliés à la CSN (FAS) étaient déjà en grève, mais les infirmières de la FIIQ étaient retournées au travail. À mi-sondage, les grévistes étaient toutefois rentrés au travail.

Ces perturbations ont manifestement desservi le gouvernement Bourassa, puisque le taux de satisfaction à son endroit a chuté de trois points durant cette période. Il s'établit maintenant à 45 %, soit exactement le pourcentage d'intentions de vote que Sorécom accorde aux libéraux. Il y a 50 % des électeurs qui sont insatisfaits du gouvernement et 4 % n'ont pas d'opinion.

Le dernier Crop avait également enregistré une baisse sensible du taux de satisfaction, qu'il situait à 44 %.

## Le facteur Equality

La colère que la loi 178 sur l'affichage a provoquée au sein de la communauté anglophone ne diminue pas.

Depuis le précédent sondage Sorécom, le PLQ a perdu deux points au profit du Parti égalité. Le taux d'insatisfaction des anglophones demeure très élevé (61 %) et leurs voix se partagent également entre les deux partis, qui recueillent chacun 29 % de leurs intentions de vote, avec 20 % d'indécis.

LE SOLEIL publiera demain la troisième tranche du sondage Sorécom, qui brosse un tableau plus précis de la situation dans les circonscriptions anglophones de l'Ouest de Montréal.

Avant répartition des indécis, le PQ menait par trois points (34-31) sur les libéraux chez les francophones. Une répartition proportionnelle porterait cette avance à quatre points d'avance (46-42). Avec la même méthode, les deux partis étaient à égalité avec 46 %, il y a dix jours. Dans l'intervalle, le taux de satisfaction des francophones a baissé de 50 % à 47 %.

## Régions

Toujours après une répartition proportionnelle des indécis, les résultats dans les différentes régions et sous-régions doivent être interprétés avec prudence et considérés simplement comme l'expression d'une tendance, en raison de la faiblesse de l'échantillon.

Dans la région de Montréal, le PQ serait assez nettement en avance sur la rive nord (44-37), plus légèrement sur la rive sud (45-41).

Dans les circonscriptions situées à l'est du boulevard Saint-Laurent, le poids des circonscriptions à forte concentration ethnique du centre et du nord expliquerait l'avance libérale de six points (43-37), le vote péquiste étant principalement concentré à l'extrême est.

Dans la région de Québec, où l'échantillon n'est que 144 répondants, Sorécom situe les deux partis à égalité avec 45 % des intentions de vote. À partir d'un échantillon beaucoup plus fiable de 806 répondants, la maison IQOP accordait récemment 20 points d'avance au PLQ dans les 11 circonscriptions de la rive nord de Québec.

Sur la base des données disponibles et des tendances qu'il perçoit, le directeur du sondage Sorécom, M. Soucy Gagné, estime que le PLQ pourrait remporter environ 90 circonscriptions le 25 septembre, le PQ jusqu'à 33 circonscriptions. Il n'exclut pas que le Parti égalité en remporte une ou deux.

## Arthur...

« Il a vraiment perdu le contrôle de son caractère », nous a raconté M. Arthur lors d'un entretien téléphonique hier soir. « C'est plate. Mais il m'a fait ça deux ou trois fois. J'ai cru comprendre qu'il ne reviendra pas pour d'autres émissions. »

Hier, toute l'histoire a commencé quand l'animateur a questionné le maire relativement à l'enquête de la Commission de police sur le comportement de policiers de Québec dans une affaire qui remonte au 17 juin 1987.

« C'est à partir du moment où je l'ai interrogé sur le chef Bergeron qu'il a refusé de répondre », précise M. Arthur, qui ajoute : « C'est comme si j'avais mis le pied à la bonne place, mais je ne sais pas où... » Et l'animateur de s'interroger sur la raison pour laquelle on a reconduit M. Bergeron à son poste pour quatre autres années alors que la Commission de police fait enquête.

Une fois le micro fermé, il y a eu ce que l'animateur Arthur qualifie d'« engueulade privée ».

À CHRC, une personne nous a dit que M. Pelletier n'était pas de très bonne humeur la semaine dernière non plus.

Les oeuvres d'art peuvent apporter un certain repos aux âmes torturées, c'est connu. Hier soir, à un mois et demi de son départ de la mairie, M. Jean Pelletier était allé admirer les oeuvres du peintre lacurto, au Musée de la civilisation.

## Agrinove...

poursuite judiciaire, Me Auger invoque un arrêt de la Cour suprême selon lequel il faut d'abord prouver qu'il y a eu préjudice, ce qui ne serait pas le cas avec Agrinove. De plus, si toutes les parties impliquées sont au fait qu'un document est « fictif », on ne peut parler d'utilisation de faux documents.

D'ailleurs, le procureur refuse de parler de « comptes falsifiés ». Dans l'arrêt Valois, explique-t-il, un avocat avait présenté un compte d'honoraires fictif. Son client le sachant, la Cour suprême a établi qu'on ne saurait considérer le compte comme étant falsifié.

De ces explications, il faut donc conclure que toutes les parties impliquées dans l'affaire d'Agrinove savaient de quoi il en retournait, c'est-à-dire que, globalement, \$15.000 avaient été versés à la campagne électorale du PLQ et qu'on justifiait les remboursements de \$3.000 par des dépenses normalement non admissibles.

Le directeur général des élections ne possède pas de dossier sur le cas Agrinove. Il n'a reçu aucune plainte et n'a pris connaissance du litige qu'au moment où les journaux l'ont rapporté. Il était alors « trop tard » pour intervenir, fait-on valoir.

## FIIQ...

Ombre au tableau, toutefois : l'entente de principe n'est pas assortie d'un protocole de retour au travail. Le comité de négociation de la FIIQ et le gouvernement n'ont pu s'entendre.

Théoriquement, donc, les sanctions qui ont été imposées aux infirmières sont maintenues : perte d'une journée d'ancienneté pour chaque jour de grève illégale, perte de deux journées de salaire pour chaque jour de grève illégale, retenue de 12 semaines de cotisation syndicale pour chaque jour de grève illégale.

Les infirmières avaient débrayé durant sept jours et avaient tenu deux journées de trêve.

Toutefois, l'application des sanctions a été laissée localement à chaque direction d'hôpital.

Hier, d'ailleurs, la direction de l'Hôtel-Dieu de Québec indiquait son intention de punir ses infirmières pour leur grève illégale. « L'Hôtel-Dieu se doit d'appliquer la Loi 160 et les décrets qui en découlent », écrit le directeur général Victorin-B. Laurin, dans un communiqué.

Il prend soin de préciser, toutefois, que le moment de l'application de ces sanctions sera fixé « en concertation avec les autres établissements du secteur hospitalier ».

Plusieurs établissements ont déjà fait savoir officieusement qu'ils ne tenaient pas à jeter de l'huile sur le feu, à envenimer leurs relations avec leur personnel infirmier. De toute façon, il semble qu'il soit compliqué de déterminer avec exactitude qui a débrayé, qui a assuré les services essentiels, durant combien de jours, etc.

## Nouvelles accusations de patronage au sein du PLQ

MONTREAL — L'ingénieur Réal Deschênes a de nouveau dénoncé hier le réseau de patronage qui existerait au sein du Parti libéral du Québec (PLQ) pour l'octroi de contrats gouvernementaux, en citant cette fois deux nouveaux noms : ceux des députés Gilles Fortin (Marguerite-Bourgeoys) et Claude Dauphin (Marquette).

par ROLANDE PARENT  
de la Presse canadienne

Lors d'une entrevue en début de soirée au réseau TVA, M. Deschênes a soutenu que ces deux

députés, tout comme les ministres Michel Pagé, Paul Gobeil, Marc-Yvan Côté et Pierre Fortier lui avaient recommandé de s'adresser à Tommy D'Errico, alors trésorier du PLQ, s'il voulait obtenir des contrats gouvernementaux.

Selon M. Deschênes, ce dernier était au coeur de toutes les tractations qui s'effectuaient autour de l'octroi des contrats gouvernementaux.

M. Deschênes a travaillé dans des équipes proches de Robert Bourassa, au sein du PLQ, à compter de 1969, et ce, jusqu'à l'élection partielle de Robert Bourassa dans Saint-Laurent, en 1986.

M. Deschênes, qui avait lancé des accusations similaires la semaine dernière en compagnie du chef parlementaire du Parti québécois Guy Chevrette, a entre autres soutenu que les députés Fortin et Dauphin lui ont affirmé que les comités de sélection des établissements de santé qui octroient les contrats, composés d'un fonctionnaire et de deux membres de l'établissement de santé, subissaient des influences.

M. Deschênes a décidé de parler publiquement parce qu'il trouve que « cela ne peut plus continuer comme ça, c'est rendu trop fort. »

Il avoue que ça été difficile de s'y décider « après 20 ans de bénévolat envers une personne, Robert Bourassa. »

Le réseau TVA a interrompu sa programmation régulière pour

présenter cette émission spéciale préparée par une rencontre de sept heures avec Réal Deschênes et des vérifications supplémentaires auprès d'autres personnes.

Un droit de réplique a été offert à M. D'Errico, mais c'est le chef de cabinet adjoint de Robert Bourassa, John Parisella, qui a finalement donné la réplique.

Celui-ci a soutenu que toutes ces informations étaient complètement fausses.

Il s'agit « de fausses allégations, d'insinuations basées sur des rumeurs, des racontages. »

Pour sa part, le réseau TVA considère que les propos de M. Deschênes de même que les nombreuses vérifications faites par la suite « soulèvent suffisamment d'interrogations pour demander que toute la lumière soit faite sur le mécanisme d'octrois des contrats gouvernementaux. »

## LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-09-89

1-1-0

2-7-3-5

twik®



elle tourne autour

de ses longues jambes

habillées de noir...

la

robe tunique

pivotante

elle a du rythme... l'action

commande son mouvement...

elle est souple, elle virevolte

en courbes harmonieuses,

impertinente et dans la note

comme la noire quand elle

« jazz »... elle est tout à fait

exclusive à twik... 90.00

la maison  
simons

VIEUX QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

## Des peines exemplaires pour facultés affaiblies

Trois automobilistes impliqués dans trois causes différentes ont été condamnés ces derniers jours à des peines d'emprisonnement exemplaires pour avoir causé de graves accidents au moment où leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

La plus lourde sentence a été imposée par le juge Louis Carrier à Serge Lemay, âgé de 47 ans, de Saint-Émile. Son cas étant aggravé par l'absence de volonté de se faire désintoxiquer, il a écopé de 18 mois de prison.

L'accident est survenu il y a un an, presque jour pour jour. Au milieu de la nuit, il avait frappé un cycliste de 42 ans qui n'a été trouvé que le lendemain au fond d'un fossé. Il avait entre autres subi de multiples fractures à une jambe.

Deux heures après l'accident, les policiers retrouvaient Lemay au moment où son véhicule était empêtré dans un bosquet. À ce moment, son taux d'alcool dans le sang s'élevait encore à 0.12 et 0.13.

Possédant plusieurs antécédents judiciaires, l'individu a été accusé d'avoir conduit son véhicule lorsque sa capacité était affaiblie par l'effet de l'alcool, d'avoir causé des lésions corporelles, et de délit de fuite. Outre sa peine d'emprisonnement, il lui sera interdit de conduire durant deux ans et il sera soumis à une ordonnance de probation d'une durée de trois ans au cours de laquelle il devra se faire désintoxiquer.

0.23

Dans le deuxième cas, Stéphane Desroches, âgé de 24 ans, de Charlesbourg, a été condamné par le juge Gilles Carle à 15 mois de prison et à une interdiction de conduire durant trois ans. Depuis l'accident survenu en octobre dernier, son copain et passager de 24 ans n'est maintenu en vie qu'à l'aide d'appareils...

Le drame s'est produit sur l'autoroute Laurentienne quand la voiture conduite par Desroches a embouti l'arrière d'un fardier, avant de capoter. Soumis à l'alcootest, le taux relevé dans son sang s'élevait à 0.23.

Il a été accusé d'avoir causé des lésions corporelles par négligence criminelle. Lui aussi possédait des antécédents judiciaires et, pour couronner le tout, il se faisait de nouveau arrêter 20 jours après l'accident de l'autoroute Laurentienne!

0.12

Dans le dernier cas, André Tremblay, âgé de 47 ans, de Beauport, a été condamné par le juge Anatole Corriveau à 12 mois de prison et à une interdiction de conduire durant trois ans. Il était accusé d'avoir conduit au moment où sa faculté était affaiblie par l'effet de l'alcool et d'avoir causé des lésions corporelles.

Possédant seulement un antécédent judiciaire de possession d'arme, Tremblay affichait un taux de 0.12 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. Dans l'accident, une jeune fille de 18 ans a été sérieusement blessée, subissant de multiples fractures.

Elle en porte encore les séquelles et elle doit toujours suivre des traitements de physiothérapie à tous les 15 jours. Dans ce dossier comme dans les deux précédents, Me Robert Parrot, procureur de la Couronne, a obtenu les condamnations.

## Gros incendie en Gaspésie

L'important incendie de forêt qui a détruit depuis trois jours plus de 100 hectares de bois, à proximité du mont Alexandre, en Gaspésie, est le plus grave sur les 13 nouveaux incendies du genre, recensés au cours des dernières 24 heures, par les responsables du Service de protection contre le feu, du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Selon l'agent d'information Michel Daigle, tout porte à croire que l'incendie aurait été allumé mardi, sur l'heure du midi, par un résidant qui était à couper du bois de chauffage.

Quatre avions-citernes CL-215 sont toujours occupés à combattre l'élément destructeur à 50km au nord-ouest de Chandler. L'eau est rare car le seul point d'eau important où peuvent se ravitailler les appareils est le lac Sept-Îles situé à plus de 40 kilomètres.

Un ennuagement graduel de ces régions accompagné d'averses pourrait aider à reprendre le contrôle de la situation.

# La CSN échoue dans sa tentative de faire reconnaître le syndicat du Manoir Richelieu

La CSN a échoué dans sa tentative de faire reconnaître le Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu par l'homme d'affaires Raymond Malenfant. La centrale tentera toutefois d'en appeler devant le Tribunal du travail du Québec de la décision rendue hier par le bureau du commissaire général du travail.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Le commissaire Robert Caron conclut en effet qu'aucun lien de droit n'existait entre la famille Dufour et la famille Malenfant au moment où cette dernière a acquis du gouvernement le Manoir Richelieu, en 1985. Par le fait même, la famille Malenfant n'est pas liée par le certificat d'accréditation syndicale émis en 1978 et par la convention collective signée en 1984 entre la famille Dufour, gestion-

naire du Manoir Richelieu, et le syndicat CSN représentant les quelque 300 travailleurs de l'établissement hôtelier de Pointe-au-Pic.

Joint hier par LE SOLEIL, M. Raymond Malenfant s'est dit heureux de la décision du commissaire Caron. Pour M. Malenfant, la décision rendue hier démontre ce qu'il répète depuis des années, soit qu'il a acheté une « bâtisse vide » du gouvernement québécois et qu'il n'avait pas à reconnaître le syndicat et la convention collective.

L'homme d'affaires rappelle qu'il était prêt à embaucher les anciens travailleurs du Manoir Richelieu. Il estime qu'environ 65 des 400 employés du Manoir sont d'ex-syndiqués.

Si M. Malenfant espérait que la décision du bureau du commissaire général du travail mettrait fin à une longue et houleuse bataille avec la CSN, cette dernière ne l'entend pas ainsi et compte en appeler auprès du Tribunal du travail. La CSN continue de soutenir que le syndicat détient une accréditation qui la lie tant auprès du gouvernement que de la famille Dufour. Le président Gérard Larose estime pour sa part que la preuve de la CSN n'a pas été évaluée à sa juste par le commissaire Caron.

Au cours des dernières an-

nées, la CSN a consacré plus de \$1 million de son fonds de défense professionnelle à la cause des travailleurs du Manoir Richelieu. A cette somme s'ajoute un autre million versé volontairement par les syndicats affiliés à la CSN.

Hier, personne ne répondait au local du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu. Impossible donc de connaître la réaction de la présidente du syndicat, Mme Louise Pilote.

En janvier, un jugement de

la Cour suprême du Canada, dans le cas de la Commission scolaire régionale de l'Ouataouais, avait cependant restreint les espoirs des ex-syndiqués du Manoir Richelieu. Le jugement, portant lui aussi sur l'interprétation des articles 45 et 46 du code québécois du travail, stipulait qu'une accréditation syndicale n'était pas transférable d'un sous-traitant à un autre et ce, même si les deux employeurs effectuaient les mêmes tâches.

## Au pouvoir, le RP entend faire de la place aux femmes

Au pouvoir à l'hôtel de ville de Québec, le Rassemblement populaire (RP) aura sûrement deux femmes au comité exécutif et appliquera la règle du 50 % de femmes dans tous les comités et commissions.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

C'est l'engagement annoncé, hier, par la conseillère Winnie Frohn et le chef du parti, M. Jean-Paul L'Allier.

Le RP a sept femmes candidates pour les élections du 5 novembre, alors qu'il y a 21 postes de conseillers. C'est donc le tiers tandis que le Progrès civique (PC) de M. Jean-François Bertrand en présente quatre.

Mme Frohn, qui représente le quartier Saint-Jean-Baptiste à l'hôtel de ville, a dit que le RP s'engage entre autres à créer un programme d'accès à l'égalité, à pratiquer une politique d'équité salariale chez les employés municipaux. Le Rassemblement populaire incitera aussi les grandes entreprises de la ville à se doter d'un programme d'accès à l'égalité.

Sécurité

De plus, au pouvoir, le RP suscitera la création d'une table de concertation des élus, de la police et des éléments concernés dans le milieu, pour étudier et prendre des solutions aux nombreux problèmes de sécurité à Québec surtout en ce qui concerne les enfants, les femmes et les personnes âgées.

L'engagement le plus significatif est peut-être celui d'avoir la moitié des femmes dans tous les comités et commissions de la ville, même au comité exécutif. Cela afin, entre autres, de refléter à l'hôtel de ville la composition de la population de Québec qui compte 52 % de femmes, précise M. L'Allier.

Un choix politique

Si le RP a sept femmes candidates aux élections ce n'est pas une question d'image, ou de

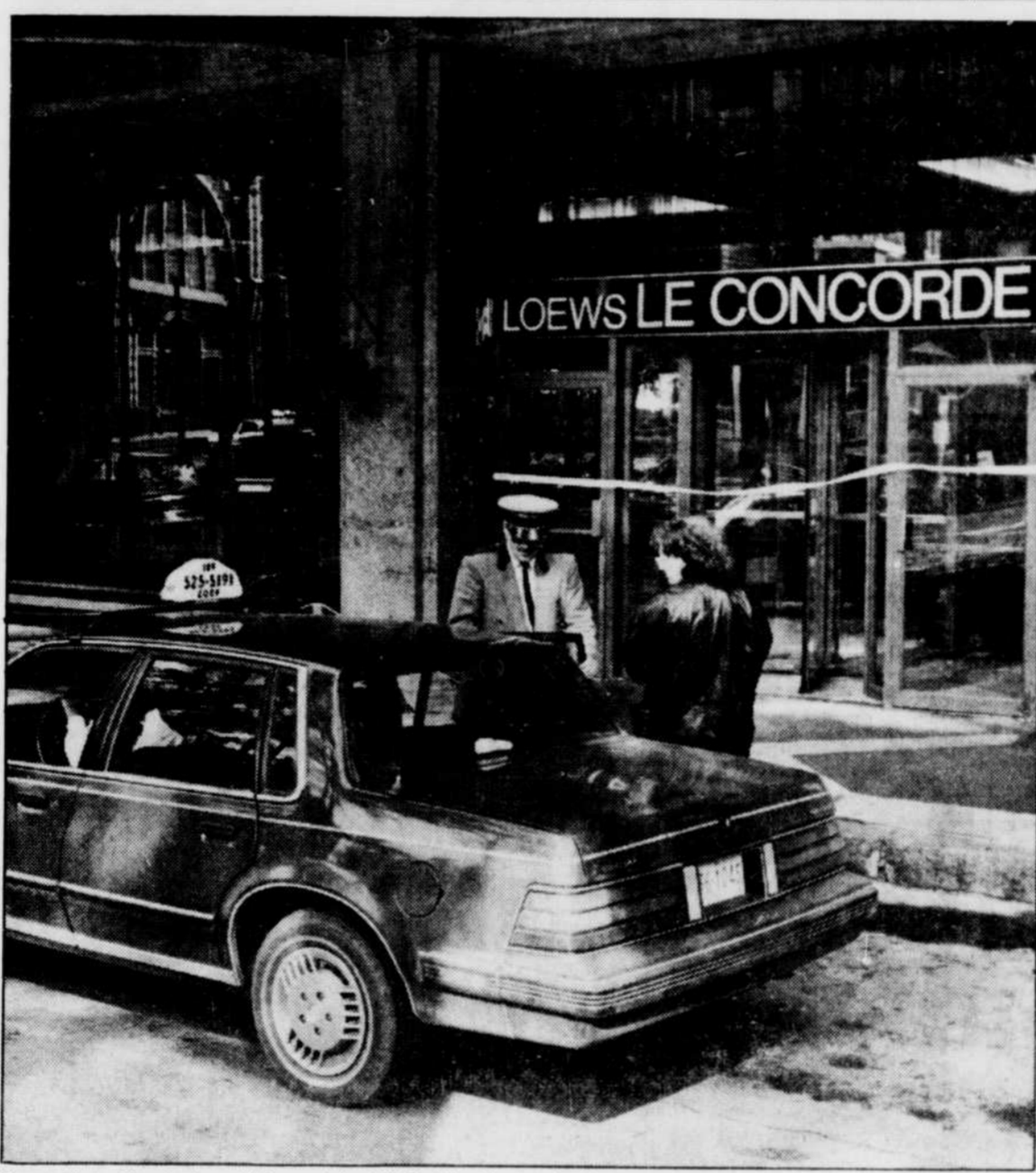
mode. « C'est un choix politique qui aura des répercussions majeures dans les prises de décisions à l'hôtel de ville. »

M. L'Allier, qui a travaillé avec la première femme à accéder au conseil des ministres du Québec, M. Claire Kirkland-Casgrain, pense, ce qui va à l'encontre de la croyance populaire, que les femmes ont une approche plus concrète que les hommes des situations : « Elles ont une lecture très précise de la situation de la ville. »

La gestion de Québec, une ville avec une vie urbaine, c'est la gestion du quotidien, soit une confrontation avec la sécurité des familles, le problème de l'élimination des déchets, la question de l'accès aux services de base. Tout ça est relié à la cellule de base qu'est la famille. Alors que des femmes participent à la gestion de la ville c'est un éclairage essentiel pour de meilleures solutions.

Rappelons que le Parti libéral du Québec présente 21 femmes et le Parti québécois, 33, aux élections de lundi.

Les sept femmes que présente le Rassemblement populaire aux élections du 5 novembre sont Mmes Winnie Frohn, district 12 (Saint-Jean-Baptiste); Françoise Viger, district 4 (Saint-Pascal); Francine Roberge, district 5 (Saint-Fidèle et Saint-Esprit); Lise Rochefort, district 3 (Saint-Pie X et Saint-Paul-Apôtre, partie); Charlotte Maltais-Munger, district 19 (Les Saules, partie, et Neufchâtel, partie); Francine Morin-Marcoux, district 9 (Notre-Dame-de-Pitié et Saint-Malo), et Marie Leclerc, district 13 (Vieux-Québec, Saint-Coeur-de-Marie et Saint-Dominique).



Rares étaient les taxis qui fréquentaient l'hôtel Le Concorde hier en raison d'un boycott lié au refus de la direction d'afficher certains tarifs.

### Pour une question d'affichage de tarif

## L'hôtel Le Concorde boycotté par les chauffeurs de taxis

Les taxis de Québec ont boycotté l'hôtel Le Concorde de la Grande Allée, durant une partie de la journée, hier, refusant d'y prendre des clients parce que la direction refusait, depuis juillet, d'afficher dans le hall le tarif d'une course jusqu'à l'aéroport. Une entente intervenue en après-midi entre l'hôtel et les 441 chauffeurs membres de la Ligue du taxi de Québec a ramené la situation à la normale vers 16 h.

par MARIE CAOQUETTE  
LE SOLEIL

Afin de regagner une clientèle qui préfère de plus en plus la limousine, au coût de \$7 par personne, pour se rendre à l'aéroport, la Ligue du taxi avait demandé au cours de l'été à la direction de tous les grands hôtels de mettre ses tarifs en évidence : \$17 à \$20 pour une course à l'aéroport avec le taximètre ou un prix ferme de \$18. Le tarif peut être divisé entre les occupants qui peuvent être jusqu'à quatre par voiture, affirmait hier matin M. Raymond Martel, président de la Ligue.

L'industrie du taxi perd constamment du terrain au profit des entreprises privées qui exploitent des minibus et même du transport en commun, ne se gênent pas pour dire tous les chauffeurs de taxi qu'on se donne la peine de questionner un peu sur le sujet.

La mesure proposée par la Ligue du taxi pour reprendre pied dans le marché des courses vers l'aéroport a rencontré l'opposition de l'hôtel Le Concorde qui avait refusé catégoriquement de placarder son hall

avec la grande affiche noire et blanche conçue par la Ligue, alors que tous les autres hôtels avaient accepté, affirmait hier M. Martel.

« Ils sont venus en juillet nous présenter leur affiche et nous obliger à l'installer dans le hall. Nous avons refusé », déclarait pour sa part hier M. Michel Couture, directeur adjoint du Concorde. La politique de cet hôtel est de refuser toutes les affiches pour éviter l'envahissement.

La direction proposait que ces renseignements soient donnés par le concierge en poste dans le hall et qu'ils soient aussi disponibles sur un écran qui sera bientôt installé. On jugeait, en outre, que l'affiche en question était inesthétique.

En représailles, les chauffeurs (« pas la Ligue », insistait M. Martel) désertaient, hier matin, le poste de taxi de l'hôtel Le Concorde, où stationnent habituellement trois à quatre véhicules. Aucun chauffeur ne répondait aux appels lancés par l'hôtel et un membre de la direction de la Ligue surveillait la situation depuis sa voiture...

Dans l'après-midi toutefois,

des directeurs de la Ligue rencontraient le directeur général du Concorde, M. Burke, et le différend se réglait sur les bases déjà proposées par l'hôtel.

Une courte visite dans le hall de certains hôtels du centre-ville, en matinée hier, a permis toutefois de constater que les hôtels n'ont pas fait front commun sur cette question et que les objections du Concorde sont partagées par d'autres hôteliers. Alors que certains hôtels, tel le Hilton, ont effectivement mis au mur le placard de la Ligue du taxi, le projet n'est qu'à l'étude au Château Frontenac.

Le directeur général, M. Gilbert Cashman, indiquait hier qu'il renseignerait sa clientèle sur les tarifs des taxis autrement qu'avec cette affiche, pas assez discrète pour se marier avec la sobriété du hall du Château.

M. Cashman profitait de l'occasion pour déplorer l'attitude des chauffeurs qui nuisent à l'industrie touristique en agissant de la sorte et qui, ajoutait-il, auraient besoin d'être sensibilisés au fait que la clientèle est parfois rebutée par des chauffeurs peu aimables et peu courtois. « Ce n'est souvent pas le prix qui détourne les gens du taxi mais l'attitude des chauffeurs », disait-il. Certains rechignent à prendre des courses trop courtes. « Nos clients vont prendre des taxis dans la rue plutôt que devant l'hôtel à cause de cela. »

## Le 5 novembre, le chef du Progrès civique promet de balayer l'opposition

Le chef du Progrès civique de Québec lancera sa campagne électorale le 30 septembre et il prétend déjà éliminer toute opposition à l'hôtel de ville de Québec, le 5 novembre.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Jean-François Bertrand, qui a succédé au maire Jean Pelletier à la direction du parti, s'est dit fier d'avoir renouvelé le groupe des conseillers actuels, dont il n'a conservé que sept membres. Il a rajouté cette équipe dont la moyenne d'âge est tombée à 45 ans, au lieu de 55 ans comme c'est le cas actuellement. Ses candidats proviennent presque moitié-moitié du domaine privé et du secteur public.

Il lui manquait un candidat pour remplacer M. Jean-Paul Morency, dans le district 15 (Saint-Sacrement). Il a porté son choix sur M. Louis-Paul Grenier, 42 ans, un ingénieur forestier qui est conseiller du sous-ministre de l'Environnement.

Selon l'engagement qu'avait

pris M. Bertrand, le parti se donnera une constitution et tiendra un congrès d'orientation sur le programme, les 29 et 30 septembre, à l'édifice de la CSD. Durant les élections provinciales, dans chaque district, le projet de programme soumis par M. Bertrand, sous le thème « une ville au goût du monde » a fait l'objet de discussions dans chacun des 21 quartiers qui seront représentés chacun par 25 délégués, en fin de semaine prochaine.

Quand on demande à M. Bertrand s'il a été consulté par le maire Pelletier sur de récentes décisions du conseil engageant l'avenir de la prochaine administration municipale, le chef du PC se contente de dire qu'il verrait à tout cela après les élections. Pour l'instant, il précise que lui et M. Pelletier se font un point d'honneur de ne point interférer dans les affaires de l'autre.

## LE CONFLIT ENTRE L'ÉTAT ET SES EMPLOYÉS

Dans les secteurs public et parapublic

## Calme relatif sur le front des relations de travail

La campagne électorale pourra entreprendre son dernier droit dans un calme relatif sur le front des relations de travail dans les secteurs public et parapublic. La CSN, comme la CEQ, ont effet décidé de respecter une « trêve électorale » et de poursuivre les négociations jusqu'à ce soir.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

Les deux centrales ont cependant accueilli différemment les propos du premier ministre Bourassa mercredi. Pour la CEQ, cette offre de négociation jusqu'à 18h ce soir et de reporter la négociation après les élections si aucune entente n'intervient avant cette échéance « s'apparente davantage à l'ulti-

matum et au chantage qu'à une ouverture véritable », soulignait hier la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé.

De son côté, la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, refusait de voir les déclarations de M. Bourassa comme un ultimatum. La nuit dernière, les délégués du Conseil fédéral de la FAS ont accepté, après des débats longs et ardu, de surseoir à la grève et de poursuivre la négociation.

Quant à un possible recours à la grève au cours de la fin de semaine de la part des syndiqués de la CSN, notamment des 95.000 membres de la FAS, Mme Simard soutient qu'il n'est pas question « de lancer nos gens dans une grève non productive ». Soulignant que le premier ministre s'est engagé à poursuivre la négociation après les élections au besoin et à ne pas imposer de décret, la vice-présidente de la CSN estime qu'il est encore possible d'en arriver à une entente négociée.

Du côté de la CEQ, c'est un bilan beaucoup plus amer que pose la présidente de cette centrale,

Mme Lorraine Pagé. « Au-delà des belles paroles ministérielles, le seul message clair pour nous sera le dépôt d'une contre-proposition patronale », tranche-t-elle.

En conférence de presse hier, à Montréal, Mme Pagé n'a pas caché son peu de confiance envers les promesses de négociations du gouvernement. « Jusqu'ici, souligne-t-elle, nous nous sommes plutôt heurtés à un mur d'intransigeance et de mépris aux tables de négociations. »

Quant à la décision des groupes de la CEQ de suspendre les moyens de pression, Mme Pagé

refuse de parler de reddition. « Nous avons établi dès le départ que nous visions un règlement si possible avant les élections mais après si nécessaire », rappelle-t-elle.

Elle souligne par ailleurs que les groupes de professionnels et des employés de soutien pourraient bien avoir recours à des mesures de harcèlement dans leurs milieux de travail. Comme par exemple de refuser d'accomplir des tâches qui ne font pas partie de leurs attributions mais qu'ils acceptaient d'accomplir jusqu'ici. Du côté des enseignants — dont la moitié des 47 syndicats

avaient refusé de faire la grève — Mme Pagé soutient que cela ne signifie pas pour autant qu'ils ont abandonné l'idée de moyens de pression « au moment opportun ».

À la CEQ, comme à la CSN, on soulignait par ailleurs que plusieurs dossiers restaient encore à régler si le premier ministre veut une entente pour ce soir. Quant à l'impact qu'aurait eu les derniers événements sur l'issue de la campagne électorale, Mme Simard laissait tomber hier « que les impacts ne sont possibles que lorsqu'il y a des alternatives politiques... »

## Les employés de la Société des traversiers poursuivent la grève

Les employés de la Société des traversiers du Québec sont toujours en grève. Ils n'ont pas suivi le mouvement de retour au travail de l'ensemble des membres des syndicats du secteur public (CSN). Cette grève paralyse les traverses de Québec-Lévis, de Baie-Comeau-Matane-Godbout et de Sorel-Saint-Ignace depuis le 14 septembre.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

La Société des traversiers du Québec compte 120 employés qui sont regroupés dans quatre syndicats. Le porte-parole syndical, M. Michel Lessare, a souligné hier, que les principaux points en litige sont la réduction du temps de travail et la garantie d'emploi. Il y a également toute la question salariale qui n'est pas réglée.

Les employés de ces quatre syndicats, devant la lenteur des négociations, ont préféré poursuivre leur arrêt de travail jusqu'au 24 septembre comme le prévoit leur mandat de grève.

M. Lessare a mentionné que les membres de ces quatre syndicats se réuniront en fin de semaine pour évaluer la situation et déci-

der s'ils poursuivent la grève à la lumière des informations qui leur seront données sur le déroulement des négociations.

Un autre syndicat CSN, celui des employés de soutien du cégep Lionel-Groulx a décidé de poursuivre le débrayage tel que stipulé dans le mandat initial, soit jusqu'au 24 septembre inclusivement.

Dans la région immédiate de Québec, la situation est revenue à la normale hier midi dans les cégeps Lévis-Lauzon, F.X. Garneau et Limoilou. Le retour en classe s'est également fait normalement pour les élèves du primaire et du secondaire.

## Les fonctionnaires

M. Jean-Louis Harguindeguy,

président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, a réagi à la déclaration du premier ministre, M. Robert Bourassa, selon qui les négociations seraient suspendues à compter de 18h ce soir. Selon le président du SFPQ, le message de M. Bourassa doit d'abord être entendu des négociateurs patronaux.

Il souligne que depuis que les négociations ont repris dimanche dernier, les nombreux ajournements sont le fait de la partie patronale qui, dit-il, semble éprouver de la difficulté à obtenir des mandats sur des questions spécifiques.

Rappelons que le SFPQ compte 44.000 membres (personnel de bureau, techniciens, inspecteurs et les ouvriers qui travaillent directement pour les ministères). Il a obtenu un mandat de grève de cinq jours dont trois ont été utilisés.

Les radiologistes font savoir qu'ils ne sont pas en grève. Il s'agit des techniciens en radiologie, employés de soutien du milieu hospitalier en conflit de travail.



Les membres de la Centrale des professionnels de la santé ont débrayé hier. Ils ne sont affiliés ni à la CSN ni à la CEQ. On voit ici des membres de ce groupe faisant piquetage devant l'hôpital Saint-François d'Assise.

## Les professionnels de la santé débrayent à leur tour

MONTREAL (PC) — Malgré le retour au travail de la CSN et de la CEQ, les établissements de santé ont été frappés par un nouveau débrayage hier, celui de la Centrale des professionnels de la santé.

Ces 5.000 techniciens en radiologie, diététique, travail social, réadaptation physique, ergothérapeutes et physiothérapeutes ne sont affiliés ni à la CSN ni à la CEQ.

Hier, le conseil des services essentiels, après avoir entendu des parties pendant quelques heures, a annoncé verbalement son intention d'ordonner le retour au travail.

L'ordonnance devait être déposée en cour supérieure par écrit, ce matin, pour acquiescer à la même force qu'un jugement de cette cour. C'est à ce moment qu'on connaît les arguments sur lesquels s'est basé le conseil.

Hier, le conseil n'avait pas encore déterminé si la grève des professionnels était légale ou non. Toutefois, sa décision ne fait guère de doute, puisque les parties ne s'entendent pas sur les services essentiels à dispenser et que le pré-avis réglementaire de grève n'a pas été respecté.

Cette centrale, qui représente une grande majorité de femmes, tient particulièrement au dossier de l'équité salariale. Or, l'offre de \$240 millions déposée par le gouvernement ne profiterait guère à ses membres.

## Pas un retour partout

Par ailleurs, tous les syndicats de la CSN ne sont pas rentrés au travail partout au Québec, bien que la très grande majorité ait suivi le mot d'ordre.

Quelques syndicats membres de la Fédération des employés des services publics (FESP-CSN) ont décidé de tenir des assemblées avant de déterminer s'ils rentrent au travail ou non.

Par exemple, les Syndicats des employés de soutien du cégep du Vieux-Montréal et de Baie-Comeau tenaient des assemblées d'information hier. Au cégep Lionel-Groulx, le syndicat décidait de poursuivre le débrayage jusqu'au 24 septembre inclusivement, tel que prévu initialement.

## Les premières sanctions imposées à Louiseville

LOUISEVILLE (PC) — Les premières sanctions prévues par la loi 160 sont tombées hier, à la surprise générale, sur les 43 infirmières de l'hôpital Comtois de Louiseville.

Ces dernières, membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), le premier syndicat au Québec à déclencher une grève illégale dans les hôpitaux, ont en effet constaté que leur chèque de paie avait été amputé de 20 %.

« Nous l'avons appris ce matin, a commenté Mme Lucie Hébert, responsable syndicale pour les négociations. Nous ne nous attendions pas à être pénalisées dès le premier jour de grève. La plupart des autres directeurs généraux ne l'ont pas fait. Nous sommes d'autant plus étonnées qu'ailleurs, à Grand-Mère et à Shawinigan, il n'y a pas eu de coupures. Pourquoi l'ont-ils fait si tôt ici ? Le plus étrange c'est qu'aujourd'hui, on ne peut rejoindre ni le directeur

général, ni le directeur des relations humaines, ni la directrice des soins infirmiers. »

Les infirmières de l'hôpital Comtois, dont la fédération conteste la légitimité de la loi 160, croyaient que la direction aurait au moins attendu le jugement avant de sévir.

« Ils auraient aussi pu nous en parler avant, poursuit Mme Hébert, ou au moins attendre la fin du vote sur les offres. Ce geste n'est pas pour encourager de bonnes relations de travail. Ça allait pourtant bien. »

Selon Mme Hébert, seul un autre hôpital de Québec, l'Hôtel-Dieu, aurait aussi décidé d'appliquer immédiatement les sanctions prévues à la loi 160.

## Les membres du SFPQ sursoient à leur grève aujourd'hui et lundi

Les membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) ont décidé hier soir de surseoir au mot d'ordre de grève pour aujourd'hui et pour lundi afin d'accorder encore une chance à la négociation en cours.

Dans une communication téléphonique, M. Jean Laporte, adjoint au président du SFPQ, précisait que les instances dirigeantes du syndicat avaient pris cette décision qui a pour effet d'aller plus loin que l'échéance électorale. La négociation en cours doit se poursuivre jusqu'à 18 h aujourd'hui.

Pour la suite des événements, le syndicat retournera ultérieurement devant ses membres et, selon l'évaluation faite de la situation à ce moment-là, soit fin septembre début octobre, il recommandera soit la grève générale, soit l'acceptation des offres gouvernementales.

Les membres du SFPQ avaient récemment voté en faveur de cinq

jours (ouvrables) de grève applicables à la discrétion du comité de stratégie de négociation. Il reste encore deux jours dans cette banque. Une nouvelle séance de négociations devait commencer à 22 h 30 hier.

## On est deux monsieur Rouleau



NOUVELLE POLITIQUE DE PRIX CHEZ GUY ROULEAU OPTICIEN.

Vous venez à deux chez GUY ROULEAU OPTICIEN? Sachez qu'à compter de maintenant, dans toutes nos succursales, vous pouvez obtenir deux paires de lunettes complètes (verres

et montures) pour le prix d'une. Vous ne payez que la plus dispendieuse des deux: l'autre est gratuite.

**GUY ROULEAU**  
OPTICIEN

Ceci n'est ni un escompte ni un rabais mais notre politique de prix permanente.

2600, boul. Laurier Sainte-Foy Tél.: 659-4169 2590, boul. Laurier Sainte-Foy Tél.: 659-3232 592, rue Racine Loretteville Tél.: 843-6542 699, boul. Charest Est Québec Tél.: 523-6958 59, boul. Taché Montmagny Tél.: 248-8383

Le 2 pour 1 signé: Guy Rouleau

## Nouvel espoir pour les diabétiques

VANCOUVER (PC) — Quatre chercheurs de l'Université de Colombie-Britannique affirment avoir découvert une substance semblable à l'insuline qui pourrait révolutionner la manière dont les diabétiques sont soignés. Cette substance est le vanadium, un élément inorganique qu'on trouve un peu partout dans l'environnement. Selon un article publié ce mois-ci par les chercheurs dans l'American Journal of Physiology, le vanadium peut minimiser les effets secondaires des injections d'insuline ou augmenter les petites quantités d'insuline qu'un diabétique produit.

# Avenir de Via Rail La requête de moratoire des provinces rejetée par Bouchard

CALGARY (PC) — Le ministre fédéral des Transports Benoît Bouchard a rejeté une requête des provinces qui lui demandaient de retarder le moment de couper les subventions à Via Rail, en disant qu'un moratoire sur l'avenir de Via ne rendrait pas le transport ferroviaire viable.

« À mon avis, attendre six mois ou un an ne donnerait rien de plus, a dit M. Bouchard à l'issue d'une conférence réunissant les ministres des Transports fédéral, provinciaux et des territoires, jeudi. Cela coûterait \$100 millions de plus et le gouvernement aurait à prendre la même décision. La clientèle ne changera pas à cause d'un moratoire. »

Le ministre des Transports de l'Ontario, William Wrye, a reproché au gouvernement fédéral d'avoir unilatéralement décidé de réduire les subventions annuelles à Via Rail de \$642 à \$250 millions, d'ici les cinq prochaines années, sans avoir consulté les provinces, et a déploré qu'Ottawa se laisse guider par les dollars plutôt que par une vision nationale du transport ferroviaire.

Mais M. Bouchard s'est justifié en disant qu'il avait consulté plusieurs ministres provinciaux depuis qu'Ottawa a annoncé son plan, en avril. Il a ajouté qu'il était tenu de respecter un budget qui l'obligeait à réduire les dépenses de \$100 millions, cette année.

Il s'est abstenu de dire à quel moment Ottawa rendra publique sa décision définitive sur le sort de Via Rail.

Par ailleurs, les ministres ont débattu de l'effet qu'aura la nouvelle taxe fédérale de 9 % sur les produits et les services, la TPS, sur le transport par chemin de fer.



« À mon avis, attendre six mois ou un an ne donnerait rien de plus », dit le ministre Bouchard.



Alain BOUCHARD

## Le grand record provincial

CHICOUTIMI — Le petit monsieur était sagement assis sur la deuxième chaise droite, à partir du bord de la porte. Le corps raide comme une barre, les deux genoux bien collés, les mains jointes sur le bas du ventre, le petit chapeau bien ajusté et les pieds qui avaient comme de la misère à toucher au plancher. Il ne bougeait pas. Il était seulement là. Il voulait seulement être là.

À espérer. À regarder se dérouler l'histoire. À regarder se mouvoir les abeilles dans la ruche libérale. À regarder tourner, souffler, suer les organisateurs, jeunes et vieux, qui au transport, qui aux listes électorales, qui au fla fla. Même monsieur le candidat était là, ce jour-là. Avec son beau complet gris, ses beaux cheveux poivre et sel, ses épaules de footballeur. Avec sa femme qui accueillait les gens à l'entrée du local, son grand garçon de 1,85 mètre (au moins) qui s'efforçait d'incarner à lui seul le sourire et la confiance de toute la jeunesse libérale de la province et sa fille qui n'a pas encore l'âge de voter mais qui sait transporter des posters et qui sait merveilleusement sourire, elle aussi.

Cheese, tout le monde. On est sur la rue Racine, à Chicoutimi. On est là pour gagner une élection. On est là pour en mettre plein la vue. Pour convaincre que cette fois ça y est.

Le petit monsieur était comme en train de regagner une sorte de dignité perdue. Comme en train de penser qu'il avait peut-être bien fait de rester rouge pour l'éternité.

Que les 54 ans de disette libérale prendraient fin, lundi prochain, dans le comté de Chicoutimi, que ce serait la fin de ce qui est devenu le grand record de la politique provinciale québécoise.

« Le dernier député rouge d'ici a été Delisle, battu en 1935, que m'a dit le petit monsieur au chapeau. Il avait siégé sous le premier ministre Taschereau. »

Il s'en souvient. Il avait alors 19 ans. Ça lui en fait 73, aujourd'hui.

J'avais de la misère à jaser comme du monde avec le petit monsieur. L'organisateur en chef du candidat libéral, un tétéux comme il ne s'en fait plus mais du genre qu'il a l'air de falloir absolument pour gagner des élections, passait son temps à me présenter tout le monde, à me faire visiter l'immense local et tous ses recoins, à m'expliquer que s'il était dans le Parti libéral à son âge, 35 si je me souviens bien, c'est parce que c'est le parti où les jeunes peuvent s'exprimer, que ci et que ça.

Il y avait au moins un point sur lequel il avait incontestablement raison, le tétéux. C'est quand il parlait de la grande variété de monde de sa machine électorale. Qui voulait voir n'avait qu'à voir. Des vieux de 50, 60 ans, manuels ou presque intellectuels. D'autres de 30, 40, des pousseux, des discrets, des méthodiques, des brouillons, des virailleurs; comme le tétéux. Et d'autres de 20, 25 ans, des éclatants.

### Quel tableau que Tableau !

Ce candidat que les rouges tentent de voir passer à l'histoire est Jean-Claude Beaulieu, un ex-flic de Lachute (périphérie de Montréal) mais un p'tit gars élevé dans la rue Williams, à Chicoutimi. Et qui est finalement devenu avocat à force d'ambition et de persévérance, après avoir *droppé* la police.

Un observateur de la scène politique locale me dit, entre deux verres de bière : Beaulieu est un cheval de parade. À l'investiture libérale, il a été choisi à un cheval de labour (Jean-Claude Hudon). Ce qui ressemble tout à fait aux gens de Chicoutimi.

Qu'il est pas fin, monsieur l'observateur de la scène politique locale.

Pas fin mais pas *nono* complètement.

Beaulieu a la gueule libérale de l'emploi. Une manière de Marc-Yvan Côté améliorée, par exemple. Plus beau, en tout cas, disent unanimement les femmes. Et son histoire se vend comme du crack dans les rues de Chicago. Il aura 49 ans, lundi pile. Il rêve d'un anniversaire historique, du super cadeau.

C'est-à-dire de battre madame Jeanne (Blackburn), la députée péquiste qui serait ministrable, disent ses *cheerleaders*. Si Parizeau prend le pouvoir. Et si madame Jeanne sauve sa peau contre l'ex-flic.

Le petit monsieur au chapeau a été cultivateur à Saint-Rose-du-Nord, dite la carte postale du Québec. C'est plus particulièrement à Tableau qu'il a cultivé. Y a-t-il beaucoup d'endroits au monde où le tableau est tellement impressionnant qu'on l'a baptisé Tableau, dites-moi ?

Cultivateur, rien de spécial jusque-là. Mais cultivateur célibataire. Et si d'être célibataire à cette époque soulevait déjà les oh ! et les ah !, que dire d'être célibataire cultivateur. Un métier où la femme, la marmaille, les chiens et les chats étaient aussi importants que la charrue et la moissonneuse.

« Oui, monsieur. Cultivateur célibataire. Et c'est pour ça que je suis rendu à Chicoutimi. Je n'avais pas de descendants pour me rescaper. J'ai dû vendre. »

Les libéraux ont effectué une trouée dans l'organisation de madame Jeanne. Beaulieu lui a « ravi » sa conseillère juridique Corinne Hudon et sa *chefe* d'agenda, Louise Hamelin, deux avocates, par conséquent consœurs du cheval de parade. La plaie reste vive, si j'ai compris quelque chose au méli-mélo libéralo-péquiste de Chicoutimi. Me Hamelin a son bureau juste au-dessus — ou au-dessous — de celui de Mme Blackburn. Et cette dernière ne lui dirait même plus bonjour, à ce qu'on raconte sur la rue Racine.

« Moi, je ne suis pas là-dedans pour le parti ou la couleur, m'a dit l'avocate. Je suis là-dedans pour la personne, pour le candidat. Qu'il soit homme ou femme. »

Mais le petit monsieur au chapeau, lui, est là pour la couleur. Il ne bouge pas. Il ne dit pas un mot. Il regarde se dérouler l'histoire.

Il espère que cette fois sera la bonne. Et le PQ a commencé à dénoncer certaines petites *passes* — par exemple, le transport des handicapés le jour du vote par anticipation — tellement la soupe devient chaude.

« Et c'est rien, dit le tétéux. Ils nous en ont bloqué un plein autobus. »

Watch out ! les péquistes.

## EXAMEN de DÉPISTAGE À TITRE GRACIEUX sur rendez-vous



DR DAVID R. MOORE  
chiropraticien  
545, Grande-Allée Est  
Québec  
529-4862

Offre valide jusqu'au  
12 octobre

12 ans d'expérience

**loto-québec**

**Résultats**

Tirage du **89-09-20**

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 855 278,30\$
5/6 +	6 116 813,80\$
5/6	243 2 205,60\$
4/6	15 028 68,60\$
3/6	270 238 10,00\$

**1 13 21 31 36 48**

No complémentaire: **26**

VENTES TOTALES: 15 167 157,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 89-09-23

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SUIVEZ SA TRACE...

PLACE  
STE  
FOY

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE, 150 ANIMAUX NATURALISÉS, À SUIVRE À

# ABOLIR LE DROIT DE GRÈVE?

Le prochain gouvernement devra-t-il abolir le droit de grève dans le secteur des affaires sociales? C'est la question que Claire Lamarche pose ce soir, à Droit de parole.

**DROIT DE PAROLE**  
Avec Claire Lamarche  
Réalisation: Jan van der Heyden  
Ce soir 20h  
câble 8  
**Radio Québec**  
C'est autre chose et c'est tant mieux.



# Parizeau évalue les engagements du PQ à \$3.3 milliards sur quatre ans

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les « engagements fermes » pris par le Parti québécois au cours de la campagne donneront lieu à des dépenses supplémentaires de \$570 millions, la première année d'un gouvernement péquiste. Au total, sur quatre ans, la note s'élève à \$3.3 milliards sur un budget global de plus de \$130 milliards pour la même période.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Le chef péquiste Jacques Parizeau a présenté ces chiffres hier, à Rivière-du-Loup, après avoir levé le voile sur le dernier bloc des promesses du Parti québécois.

M. Parizeau a qualifié ces engagements de « modestes » et de « plutôt conservateurs ». En comparaison, les libéraux ont fait des promesses plus coûteuses au cours de la campagne, soutient le chef péquiste.

« Les libéraux ont fait certains engagements un peu comme les nôtres, c'est-à-dire de caractère assez général, et d'autre part ils ont fait tomber une pluie de promesses de subventions un peu partout sur le territoire. Quand on additionne les deux, on arrive à quelque chose de passablement plus élevé que nos engagements à nous. »

Quant à la valeur de ses propres engagements, M. Parizeau l'a comparée aux sommes affectées chaque année par le gouvernement libéral à des activités prioritaires.

Cette année, les libéraux ont prévu \$706 millions pour le développement prioritaire. En comparaison, les engagements péquistes portent sur des dépenses supplémentaires de \$570 millions la première année, \$238 millions la deuxième année, \$120 millions la troisième année et \$78 millions la quatrième année.

Comme ces sommes sont récurrentes, c'est-à-dire qu'elles doivent être reportées au budget de l'année suivante après avoir été introduites, on en arrive à la facture globale de \$3,312 milliards en quatre ans.

L'ancien ministre des Finances invoque de plus que ses engagements représentent moins d'argent que les crédits périmés du gouvernement, soit les sommes affectées chaque année à diverses dépenses mais qui ne sont pas effectivement déboursées. Ces crédits périmés se sont élevés à environ \$600 millions en 1987-88 et en 1988-89, fait valoir M. Parizeau.

C'est donc à même ces crédits périmés et à même la croissance normale des revenus de l'État qu'un gouvernement péquiste trouverait l'argent nécessaire à la réalisation de ses engagements, et cela sans hausse d'impôt, réitère M. Parizeau.

En 1990-91, on prévoit que les revenus du gouvernement grimperont de 8,3 %, soit \$2,6 milliards, une partie de cette somme pouvant servir au développement d'activités prioritaires.

D'autre part, le président du PQ souligne qu'à même les deux fonds dont il a annoncé la création, le Fonds pour la formation professionnelle et le Fonds pour la recherche et le développement, il a pris d'autres engagements,

d'une valeur totale de \$91 millions pour la première année, \$40 millions pour la deuxième et \$5 millions pour la troisième année de son mandat.

Enfin, dans le cadre de la politique familiale dévoilée plus tôt cet

te semaine par M. Parizeau, le PQ a pris d'autres engagements, d'une valeur de \$158 millions la première année, \$31 millions pour la deuxième, \$30 millions pour la troisième et \$34 millions pour la quatrième. Toutefois, ces sommes ne commenceraient à être dépensées qu'à partir du moment où Ottawa accepterait de remettre à Québec les montants (\$1,9 milliard) que le gouvernement fédéral transfère directement aux familles québécoises.

Par ailleurs, même s'il laisse bien voir que cela serait pour lui un grand sacrifice, M. Parizeau indique que, s'il était porté au pouvoir, il ne se réserverait pas le poste de ministre des Finances en même temps que celui de premier ministre. Hier, il a éclaté d'un rire sonore quand on lui a posé cette question, puis il a répondu espérer pouvoir « résister à la tentation. Ce sera sûrement difficile mais ça veut dire qu'il faut que je résiste quand même. »



Jacques Parizeau lors de son passage à Rimouski hier.

## Le PQ promet \$591 millions pour l'entretien des routes

RIMOUSKI — Un gouvernement péquiste consacrerait \$591 millions de plus en quatre ans à l'entretien du réseau routier et, entre autres, au parachèvement de l'autoroute 20 jusqu'à Cacouna ainsi qu'à la prolongation de l'autoroute 73 jusqu'à la limite sud de la réserve des Laurentides.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Aux côtés de son candidat dans Rivière-du-Loup, M. Harold Lebel, et du maire de cette ville, M. Jean-Léon Marquis, qui l'accueillait dans la salle du conseil, M. Parizeau a souligné que, depuis 1985, les libéraux ont dépensé en dollars constants \$452 millions de moins que le gouvernement péquiste à son dernier mandat pour l'entretien des routes.

« Ça finit par devenir dangereux », a affirmé le chef péquiste qui a évoqué le spectre de « dépenses énormes » qui deviendraient nécessaires d'ici quelques années si l'on n'augmente pas les montants qui sont consacrés à l'entretien du réseau routier.

A sa première année au pou-

voir, un gouvernement péquiste ajouterait \$70 millions à ce titre, puis encore \$100 millions pour chacune des trois années suivantes.

Quant à la construction de routes, M. Parizeau prévoit que Québec investirait \$42 millions en quatre ans pour prolonger la 20, somme qu'Ottawa devrait doubler. Allonger l'autoroute 73 jusqu'à la barrière sud du Parc des Laurentides coûterait environ \$44 millions en quatre ans.

Le PQ s'engage aussi à compléter l'autoroute 70 entre Jonquières et La Baie, une dépense de \$45 millions, ainsi qu'à entreprendre les travaux pour compléter d'ici quatre ans l'autoroute 50, entre Masson et Montréal, en misant sur une participation fédérale équivalente à l'effort de Québec, soit \$90 millions.

Dans ce cas, même si Ottawa refusait de payer, Québec devrait probablement réaliser quand même l'ensemble des travaux, ajoute M. Parizeau.

### Développement régional

D'autre part, le PQ s'est engagé hier à augmenter de \$10 millions par an au cours des quatre prochaines années le budget annuel du Fonds de développement régional, dont l'administration devrait être régionalisée.

Les péquistes promettent de plus qu'ils favoriseraient la création de Fonds d'action économique régionaux, qui serviraient de véhicules d'investissements. Si besoin était, il pourrait exister plus d'un de ces fonds dans une région, souligne M. Parizeau qui indique que ces fonds seraient financés au départ par une prise de participation de \$5 millions du gouvernement et feraient appel à la participation du public.

Ceux qui souscriraient à ces fonds auraient droit à des avantages fiscaux du même type que ceux dont profitent les investisseurs qui participent au Fonds de solidarité de la FTQ.

### Aluminium et BPC

Par ailleurs, hier matin, M. Parizeau s'est rendu au chantier de construction de Reynolds, à Baie-Comeau, où il a souligné que c'est sous le gouvernement péquiste que fut établie la politique de tarifs d'électricité qui a permis l'éclosion d'alumineries au Québec.

Le chef péquiste a aussi été reçu à l'hôtel de ville de Baie-Comeau par le maire Roger Thériault. À cette occasion, M. Parizeau a évité de parler des BPC, sauf peut-être par une vague allusion lorsqu'il a formulé le vœu que Baie-Comeau trouve la sérénité.

Il a toutefois profité de la présence de représentants autochtones pour promettre qu'à partir de son premier mandat, un gouvernement péquiste serait accessible et ouvert à la discussion avec les autochtones.

En soirée, M. Parizeau a participé à une assemblée publique, à Rimouski, qui réunissait quelque 500 partisans. Il a consacré la première partie de son discours à dénoncer les « scandales » libéraux, affirmant que le Québec n'a pas besoin de ces « p'tites cochonneries ».

Il rentrait ensuite à Montréal dont il ne s'éloignera plus beaucoup d'ici les élections de lundi, sauf pour une assemblée à Granby, ce soir.

Au Jour le jour

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

### ■ Bisbille dans Louis-Hébert

Les organisations libérale et péquiste de Louis-Hébert se seront picossées jusqu'à la fin. L'organisation péquiste a fait un certain boucan et porté plainte auprès du directeur du scrutin de Louis-Hébert, M. Yvan Gendron, touchant de présumées irrégularités lors de la tenue du vote par anticipation en début de semaine. L'affaire tourne autour du fait qu'un scrutateur libéral a, de bonne foi, initialé des bulletins de vote à l'avance. La même personne, manifestement pas au courant des us et coutumes électorales, a voulu par la suite aller elle-même voter, en se préparant son propre bulletin. Le directeur du scrutin a finalement décidé d'annuler une dizaine de bulletins et il a demandé au Parti libéral de remplacer ce scrutateur par quelqu'un d'autre lundi soir prochain, au moment du dépouillement du vote, « pour des raisons d'efficacité. »

### ■ Pas de cours lundi à Laval

Comme la loi électorale oblige les établissements d'enseignement à donner congé aux étudiants qui sont électeurs, l'université Laval a informé ses étudiants qu'elle reste néanmoins ouverte lundi, mais que les cours prévus ce jour-là sont donnés aujourd'hui, ceux du vendredi ayant été supprimés.

### ■ Ça va pédaler

S'il faut en croire Vélo Québec et Le monde à bicyclette, les candidates et candidats des principaux partis politiques ont souscrit d'emblée à l'énoncé de politique québécoise vélo, visant la reconnaissance de la bicyclette comme véhicule écologique et l'aménagement de réseaux cyclables, assorti de mesures plus concrètes pour réhabiliter et donner pleine place à ce mode de transport et de loisir. Ainsi, les candidates et les candidats se sont prononcés à 93 % en faveur de l'élaboration d'une politique québécoise du vélo.

### ■ Ryan, Therrien, Carrier, Garon et les autres

Le candidat du Parti libéral des Chutes-de-la-Chaudière, M. Denis Therrien, a vite tenté de récupérer, cette semaine, l'annonce faite plus tôt par le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, autorisant la construction d'une nouvelle école secondaire de 510 places à Saint-Jean-Chrysostome. Cependant, le président de la commission scolaire, M. Evariste Normand, en a mis pour tout le monde, tout en se réjouissant de l'aboutissement du projet. M. Normand a ainsi remercié la Direction régionale du ministère, les deux candidats des Chutes-de-la-Chaudière, M. Therrien et Mme Carrier-Perreault du PQ, sans oublier le député sortant de Lévis, M. Jean Garon, les autorités municipales et les parents de Saint-Jean-Chrysostome pour avoir eux aussi mis la main à la pâte.

### ■ Harney appuie le PQ

L'ancien chef du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney, a annoncé, hier, qu'il donnait son « appui partiel » au Parti québécois dans la présente campagne électorale, parce qu'il est déçu de la position adoptée par le NPD fédéral sur l'accord du lac Meech. « La décision du conseil fédéral du NPD-Canada de retirer son appui à l'accord du lac Meech a éliminé pour moi le dernier espoir que le Québec pourrait trouver sa place dans le Canada tel qu'il est constitué aujourd'hui. Je suis maintenant convaincu que l'avenir du Québec et la refonte du Canada en une libre association d'égal à égal doit passer par la souveraineté du Québec », déclare M. Harney. Il accorde d'ores et déjà son appui au député sortant de Lévis, M. Jean Garon, puisqu'il réside dans cette circonscription.

### ■ Les femmes protestent!

Du moins, la Fédération des femmes du Québec affirme qu'il est faux de prétendre qu'elle préfère le Parti québécois, comme l'indiquait un article publié hier dans un quotidien montréalais. La FFQ, qui regroupe 106 associations et compte 300 membres individuels, reste un organisme non-partisan, réplique sa présidente, Mme Constance Middleton-Hope. La FFQ rappelle que les Québécoises et les Québécois devraient voter pour les candidates et les candidats les plus soucieux des intérêts des femmes.

### ■ Au fond, un libéral

M. Richard Lord serait devenu le premier candidat noir chez les libéraux, s'il avait été choisi dans Westmount, en lieu et place de M. William Cosgrove. Dépité, on le retrouve aujourd'hui sous la bannière du Parti égalité dans Sainte-Anne. Mais, il avoue qu'il reste au fond un libéral. Les libéraux n'ont pas voulu de lui, alors M. Lord a cherché et trouvé un parti qui l'acceptait.

### ■ Plus de fermeté M. Bourassa

C'est la requête qu'adresse au premier ministre la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, afin qu'il s'oppose plus fermement à la future taxe sur les produits et services qu'est en train de fricoter le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson. La FNACQ souligne que M. Bourassa est devenu plus conciliant, après avoir qualifié d'inacceptable cette taxe lors de la conférence des premiers ministres provinciaux, le 21 août dernier.

### ■ Retard « scandaleux »

Pour sa part, la candidate péquiste dans Johnson, Mme Carmen Juneau, qualifie de scandaleuse l'attitude des libéraux qui retardent jusqu'au mois de décembre l'application du programme Logirente, accordant une allocation-logement à 40,000 personnes âgées. Ces personnes s'inquiètent de l'allocation dont elles ont besoin, selon Mme Juneau.

### ■ Péquistes et libéraux à l'histoire

Le chef du Parti unité, M. James Atkinson, affirme qu'il faut blâmer le gouvernement, qu'il ait été péquiste ou qu'il soit libéral, pour la problématique linguistique que l'on connaît au Québec. D'après M. Atkinson, dont le parti présente 16 candidats et compte 5,000 membres ayant payé leur carte, il ne faut pas faire porter la faute ni sur les anglophones ni sur les francophones. Les gouvernements péquiste et libéral passeront à l'histoire, prédit le chef du Parti unité, comme les gouvernements moyennageux du Québec qui ont privé la population de la chance d'apprendre une autre langue.

### ■ Du citron dans Bonaventure

Le candidat du Parti citron dans Bonaventure, Jean-François Caron, propose une réforme politique et une saine gestion dans la bonne humeur, en invitant les électeurs à l'appuyer lundi prochain. Ne voulant pas se risquer à faire des promesses, il y a plutôt de suggestions citronnées. L'installation de kiosques à limonade tous les 500 mètres le long de la route 132, l'ouverture de centres de ski dans toutes les localités de Bonaventure (ski alpin, ski nautique, ski bottine et ski qui parle?) et l'érection d'un monument « Gérard D. Levesque », le député sortant de la circonscription, dans le stationnement de la caisse populaire de Bonaventure sont au nombre des priorités.

## Construction d'une école secondaire Le choix de St-Jean-Chrysostome est mal accepté à St-Étienne

La présence d'un plus grand nombre d'électeurs à Saint-Jean-Chrysostome (6,928 votants) a-t-elle influencé la décision du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, d'autoriser la construction d'une école secondaire dans cette localité plutôt qu'à Saint-Étienne (4,147 votants) ?

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Le président de la Commission scolaire de Lotbinière, M. Normand Bolduc, se pose la question. « L'école primaire-secondaire, nous l'avions dans nos poches. Un fantôme nous l'a enlevée. »

M. Bolduc raconte au SOLEIL que mardi dernier, à 15 h, des sources ministérielles ont fait savoir à la direction de la Commission scolaire de Lotbinière qu'elle obtenait le feu vert du ministre Ryan. Trois heures plus tard, les mêmes sources recontactaient la commission scolaire : c'est plutôt le projet de Saint-Jean-Chrysostome (qui fait partie de la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière) qui reçoit la bénédiction de M. Ryan. Saint-Étienne devra attendre à l'an prochain.

Ce dernier ne voit pas comment des gens du ministère auraient pu communiquer avec la Commission scolaire de Lotbinière avant même que le ministre n'ait rendu sa décision. « Personne ne pouvait présumer de la décision de M. Ryan », ajoute-t-il.

Le mystère reste donc entier.

### Pas de rancune

Le candidat libéral de la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière, M. Denis Therrien, ne croit pas que les électeurs de Saint-Étienne lui en voudront lors du jour du scrutin.

« Nous venons de régler la moitié du problème des places-élèves dans le comté. J'entend mener à terme mon engagement de construire une école primaire-secondaire à Saint-Étienne », a-t-il indiqué en ajoutant que M. Ryan prend « un engagement moral » envers la population de Saint-Étienne lorsqu'il affirme qu'il accordera une attention toute particulière à cette localité lors de la programmation 1990-1991 de son ministère en matière d'immobilisations scolaires.

### Plus urgent

Au cabinet du ministre de l'Éducation, on réfute toute accusation de manœuvres électorales. « Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Étienne constituaient deux projets valables et fondés. Avec les budgets disponibles, M. Ryan ne pouvait en autoriser qu'un seul et il lui apparaissait que celui de Saint-Jean-Chrysostome était le plus urgent », commente son attaché de presse, M. Luc Rhéaume.

## Négociations avec le secteur public

## Bourassa estime que la confrontation était inévitable

MONTREAL (d'après PC) — Peu importe le moment où il aurait décidé de déclencher des élections, le gouvernement aurait été pris avec les syndicats sur son chemin. En ce sens, des problèmes dans les négociations avec le secteur public étaient inévitables.

C'est ce que le premier ministre

Bourassa a fait remarquer, hier, lors d'une entrevue d'une heure qu'il a accordée à l'émission L'Informateur de la station radiophonique CKAC.

« Quel que soit le temps que

j'aurais choisi pour déclencher des élections, les syndicats m'auraient attendu », a expliqué M. Bourassa.

Selon lui, les syndicats n'étaient pas intéressés à négocier au

mois d'août.

Et lorsqu'ils ont émis les quelque 500 avis de grève pour la période allant du 12 au 24 septembre, « il ne donnait plus rien au gouvernement de faire des offres, a opiné le premier ministre. A moins de vouloir acheter la paix sur le dos des contribuables, ce que nous ne voulions pas faire ».

Toutefois, il a ajouté candidement qu'il ne s'attendait pas à ce que la CSN et la CEQ se concertent pour faire des débrayages en pleine période électorale. Il croyait qu'en déclenchant des élections pour le 25 septembre, il aurait pu régler vers la mi-décembre, comme en 1986.

Le premier ministre donnait hier deux entrevues radiophoniques, l'une à CKAC, l'autre à CFCF, une station privée d'expression anglaise.

Le dossier des négociations a largement été abordé dans les deux cas, alors que les questions constitutionnelle et linguistique ont dominé l'entrevue à CFCF.

Sur les négociations, M. Bourassa ne veut pas encore discuter de la question du droit de grève. Ce ne serait pas opportun de jeter de l'huile sur le feu à ce moment-ci, a fait valoir le premier ministre.

Mais il est clair que le gouvernement réexaminera sérieusement le processus de négociations s'il retourne au pouvoir. D'autant plus que la loi 160 n'a pas réussi à éliminer les grèves, a-t-il souligné.

Mais s'il songe à enlever le droit de grève dans les hôpitaux, il faudra que le gouvernement

trouve une solution de rechange acceptable pour les syndicats, d'ajouter le leader libéral.

## Anglophones

En entrevue à CFCF, le premier ministre a dû se défendre d'être un « crypto-séparatiste ».

Il a rappelé qu'il avait fait campagne en 1980 pour le NON au référendum, et a dû ajouter qu'il avait proposé l'entente du lac Meech justement parce qu'il croyait au Canada.

« Cela aurait été plus facile pour moi de continuer de critiquer le gouvernement fédéral », a-t-il souligné.

Mais l'argument ultime qu'il a utilisé pour expliquer qu'il ne changera pas d'idée sur la question nationale est que, selon lui, la majorité des Québécois veulent demeurer à l'intérieur du Canada.

Sur la question linguistique, M. Bourassa signale que son gouvernement a dû faire face à la « vraie vie ».

Et la « vraie vie », a-t-il expliqué, c'est que les anglophones sont frustrés de ne pouvoir afficher tandis que les francophones se sentent menacés.

Le chef libéral est conscient de la force du Parti Égalité chez la clientèle anglophone. Mais, hier encore, il a invité les anglophones à « travailler avec la majorité francophone, à relever les défis de l'économie et de l'environnement ».

En soirée, M. Bourassa devait participer à une assemblée partisane sur la Rive-Nord de Montréal.

## Le métro de Montréal prolongé vers Laval

MONTREAL (d'après PC) — À quelques jours du scrutin provincial, les gens de la région de Montréal ont reçu d'autres bonnes nouvelles de la part du gouvernement Bourassa.

En tout, il s'agit d'une facture de \$635 millions, assumée par Québec mais répartie sur 10 ans, a confirmé le premier ministre.

Quant à l'organisme régional de transport, il permettra aux usagers de la région d'avoir accès à deux réseaux de transport en achetant une seule carte, dont le coût est fixé à \$42 par mois.

Le gouvernement du Québec participera au financement de ce nouvel organisme régional par l'octroi d'une aide annuelle et indexée de \$25 millions.

Par ailleurs, le gouvernement québécois donne suite à l'une des priorités identifiées par toutes les parties, à savoir la conservation et la rénovation des équipements de transport en commun.

Ces bonnes nouvelles ont été annoncées en grande pompe par le premier ministre et le ministre des Transports Marc-Yvan Côté,

Après le projet Soligaz, le premier ministre Bourassa a annoncé hier le prolongement du métro à Montréal-Nord et à Laval, la création d'un organisme régional de transport et la rénovation du service de train de banlieue Montréal-Deux Montagnes, sur la rive nord de la métropole.

Un accord a en effet été conclu entre le gouvernement du Québec et les élus de la région de Montréal (rive nord, rive sud et Montréal) afin d'améliorer le service de transport en commun dans cette région.

L'entente prévoit que le métro pourrait être prolongé à Laval dès que les études seront terminées, soit vers 1991. Les travaux pourraient prendre entre deux et cinq ans avant d'être terminés.

Quant à la rénovation du train de banlieue, elle coûtera \$195 millions et pourra être terminée en 1993.



Le premier ministre Bourassa en compagnie du maire de Montréal Jean Doré, hier, lors de l'annonce du prolongement du métro.

en présence du maire de Montréal Jean Doré, des maires de Longueuil et de Laval et d'autres intervenants municipaux et régionaux.

## Sondage Sorécom

## Les Québécois misent sur les libéraux pour les soins de santé

Malgré leur insatisfaction grandissante à l'endroit du gouvernement Bourassa, les Québécois pensent quand même que le Parti libéral est le mieux à même d'assurer la qualité des soins de santé et de mener à bien les négociations dans le secteur public.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Des 983 personnes qui ont répondu au sondage Sorécom-LE SOLEIL-CKAC-THE GAZETTE réalisé du 14 au 19 septembre, 31 % disent faire « le plus confiance » au PLQ pour ce qui est des soins de santé et 27 % pour ce qui est des négociations avec le secteur public.

Selon 21 % des répondants le PQ ferait mieux en matière de santé et 20 % pensent qu'il serait mieux à même de négocier avec les syndicats. Il y en a 13 % qui ne font confiance à aucun des deux grands partis pour assurer des soins de qualité et 16 % estiment qu'ils sont également incapables de négocier avec les employés de l'État. Le quart (25 %) n'ont pas d'opinion sur les capacités de l'un et l'autre en matière de santé et 30 % sur leur aptitude à négocier.

## Environnement

La plus grande préoccupation de la population demeure néanmoins la protection de l'environnement. C'est la priorité de 28 % des répondants, suivie de la qualité des soins de santé (25 %), de la situation économique (17 %), des négociations dans le secteur public (13 %) et de la question linguistique (10 %). L'accord constitutionnel du lac Meech ne préoc-

cupe au premier chef qu'une infime minorité (2 %).

Malgré les déboires du gouvernement dans l'affaire des BPC de Saint-Basile, qui a monopolisé l'attention durant les premières semaines de la campagne électorale, le PQ (24 %) est jugé à peine plus apte que les libéraux (23 %) à protéger l'environnement. Selon 14 % des répondants, aucun parti politique n'est digne de confiance en matière d'environnement, 4 % optent pour le Parti vert et 27 % sont sans opinion.

Comme toujours, c'est dans le PLQ que le plus grand nombre de répondants (44 %), y compris 20 % d'électeurs péquistes, placent leur confiance pour assurer la croissance économique. Moins d'un électeur sur cinq (18 %) fait davantage confiance au PQ.

La question linguistique demeure le talon d'Achille des libéraux : 42 % des Québécois et même 22 % des partisans libéraux font davantage confiance au PQ en matière linguistique, seulement 22 % au PLQ.

Il n'est pas étonnant que 30 % des répondants se fient davantage au PLQ pour négocier l'accord constitutionnel du lac Meech. Compte tenu de la position de M. Parizeau sur le sujet, il est même étonnant que 12 % privilégient le

PQ. On notera surtout les 44 % qui sont sans opinion, ce qui témoigne non seulement de l'indifférence, mais également de l'incompréhension de la population face au dossier constitutionnel.

## Parizeau se réjouit de la diffusion de l'idée de souveraineté

BAIE-COMEAU — Heureux de constater que la première tranche du sondage Sorécom, publiée hier, indique qu'une majorité de citoyens considère qu'un changement de gouvernement serait une bonne chose, le chef péquiste Jacques Parizeau se réjouit surtout de voir que son option indépendantiste envahit les rangs des supporters libéraux.

Quand on lui a demandé comment, d'ici lundi, il tenterait de transformer le désir de changement en appuis à son parti, M. Parizeau a répliqué que « transformer l'insatisfaction à l'égard du gouvernement en votes, j'espère que je fais cela tous les jours, mais je n'ai pas de solution ni magique, ni miracle. »

À son arrivée à Baie-Comeau, hier matin, M. Parizeau avait surtout le goût de souligner « cette diffusion de l'idée de souveraineté, non seulement parmi les partisans du Parti québécois mais ailleurs, chez les libéraux ».

À l'inverse, M. Parizeau ne se désolait pas que des Québécois lui fassent confiance comme premier ministre sans partager son option indépendantiste.

« Je sais qu'il y a un très grand nombre de gens qui vont voter Parti québécois parce qu'ils sont souverainistes mais il y a aussi des gens qui vont voter pour le Parti québécois parce qu'ils trouvent qu'à l'heure actuelle, le Québec n'est pas correctement géré et qu'ils pensent que c'est important de récupérer des pouvoirs à Ottawa et ces gens-là vont faire un bout de chemin avec nous. A un moment donné, bien sûr, ils auront plus tard une décision à prendre. »

## « Pas nécessaire de se ruiner pour être dans le coup! »

Mini pied-de-poule et coton d'hiver, la veste portée avec tout, n'importe où et surtout en coordonnée, p.m.g. \$38. Le pantalon à pinces 5 à 13 \$48. Trame de marine, vert, rouge sur fond sable.

## Méthodologie du sondage

La méthodologie de ce sondage Sorécom a été publiée dans notre édition d'hier. Nous en rappelons ici les grandes lignes.

Il a été réalisé pour le compte de SOLEIL/CKAC/THE GAZETTE, du 14 au 20 septembre 1989.

L'échantillon est représentatif de la population du Québec ayant le droit de vote, c'est-à-dire ayant 18 ans et plus et sa citoyenneté canadienne (4,910,000 personnes en 1986). Au total, 1,896 noms ont été sélectionnés au prorata de chacune des régions de la province. De ce nombre, 301 cas ont été identifiés comme non éligibles.

Des 1,595 cas éligibles, 983 ont été interviewés. Les autres cas (612) se distribuent comme suit : pas de réponse après 6 appels ou plus (7 %), refus de répondre (25 %), absence ou maladie (6 %).

Le taux de réponse s'établit à

62 % de l'échantillon final (1,595) pour l'ensemble du Québec.

Les résultats ont été pondérés en fonction de la région, de l'âge et du sexe des répondants ayant leur citoyenneté canadienne de façon à corriger les distorsions dues au taux variable de réponse. Au total, la ré-équilibrage de l'échantillon a été réalisée en contrôlant 36 unités socio-démographiques. Etant donné l'importance de l'échantillon et de l'équilibre dans la composition socio-démographique des répondants, les résultats obtenus donnent une bonne mesure des opinions exprimées entre le 14 et le 20 septembre 1989. SO-RECOM présentera, au moment de la diffusion des intentions de vote, la méthode utilisée pour la répartition des indécis.

## LE MONDE

## Ministre de la Justice de Colombie Démission de Monica de Greiff

BOGOTA (AP, AFP) — Mme Monica de Greiff, ministre de la Justice colombienne, a démissionné de ses fonctions, quelques semaines après avoir été menacée de mort par les barons de la drogue.

Cette nouvelle, lancée par le réseau radiophonique colombien Radio Caracol, n'a pas été confirmée ni démentie par le palais présidentiel.

Un communiqué officiel devrait être publié au cours des prochaines heures annonçant sa dé-

mission pour des « raisons personnelles ».

Mme de Greiff, qui n'est âgée que de 32 ans, était devenue ministre de la Justice il y a seulement deux mois, devenant la huitième personne à occuper ce poste en trois ans.

La ministre aurait rapidement décidé de démissionner mais elle avait démenti jusqu'ici toutes les rumeurs circulant à ce sujet.

Plusieurs noms ont déjà commencé à circuler quant au prochain ministre de la Justice. Un des noms cités le plus souvent est celui du général Miguel Maza Marquez, directeur des services secrets colombiens (DAS).

### Vague d'attentats

Par ailleurs, neuf bombes ont été détruites, tôt hier matin à Bogota, des bureaux des principaux partis politiques après que des sénateurs eurent demandé au gouvernement de publier les noms des dirigeants politiques soupçonnés d'avoir accepté des pots-de-vin des barons de la drogue.

Les bombes ont explosé presque simultanément, vers 3 h 15, dans les locaux à Bogota du Parti libéral (au pouvoir) et du Parti conservateur.

Des journaux colombiens viennent de publier les noms de 25 hommes politiques qui n'auraient pu obtenir de visa pour les États-Unis, en raison de leurs liens présumés avec les trafiquants.

Une succursale bancaire a été détruite par une 10e bombe.

De plus, une voiture piégée contenant 100 kg de dynamite a été découverte et désamorcée. La voiture était garée devant des bureaux gouvernementaux.



Un secouriste tente de réanimer l'un des passagers de l'autobus d'écoliers qui vient d'être ramené à la surface.

## 19 écoliers meurent dans leur autobus, au Texas

ALTON, Texas (AP) — Dix-neuf écoliers, âgés de 12 à 18 ans, ont été tués et 65 autres personnes blessées hier matin. Leur autobus bondé a fait un plongeon de 12 mètres dans une carrière remplie d'eau après avoir été heurté par un camion qui n'avait pas fait un stop.

La tragédie s'est produite près d'Alton, non loin de la frontière mexicaine.

L'autobus a été presque entièrement submergé. Des survivants ont réussi à se hisser sur le toit de l'autobus et ont lancé des appels de détresse.

Les sauveteurs ont dû briser les vitres du véhicule pour tenter de sauver les jeunes gens prisonniers à l'intérieur. Gilberto Pena, le chauffeur de l'autobus, et quatre écoliers se trouvent dans un état critique.

L'autobus venait juste de charger le dernier de ses 80 passagers lorsque la collision s'est produite.

### Camion vérifié

Ruben Perez, le chauffeur du camion, a été hospitalisé. Perez a dit à la police que ses freins avaient fait défaut. Le véhicule avait subi l'inspection annuelle de l'État la semaine dernière. Un porte-parole de la police a refusé de dire si des accusations seraient portées contre Perez.

Un centre d'information sur les secours a été établi. La nouvelle des décès a déclenché de nombreuses scènes d'hystérie de la part des parents présents.

En 1988, 24 écoliers étaient décédés dans un accident d'autobus près de Carrollton, au Kentucky, et 27 autres avaient également trouvé la mort en 1959 à Prestonburg, dans le même État.

La catastrophe au Texas est donc la troisième en gravité dans l'histoire des États-Unis.

## En Bref

### ■ Pas de date pour un sommet

WASHINGTON (AFP) — Le président américain George Bush et le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze ont eu hier à Washington près de deux heures d'entretiens, s'entendant sur la nécessité de tenir un sommet américano-soviétique, mais sans en fixer la date. Chevardnadze et le secrétaire d'État James Baker, qui doivent s'entretenir aujourd'hui et demain dans le Wyoming, ont cependant indiqué qu'ils espéraient pouvoir annoncer à l'issue de leurs discussions une période générale lors de laquelle une telle rencontre pourrait se tenir.

### ■ Duarte agonise

SAN SALVADOR (AP, AFP) — Jose Napoleon Duarte, l'ancien président du Salvador, qui souffre d'un cancer terminal du foie, est entré en agonie et refuse toute médication qui pourrait prolonger son existence, a annoncé hier son médecin personnel. Duarte, 63 ans, a passé « une mauvaise nuit » et son état « est stable mais très grave », a précisé le Dr Jose Luis Saca. Le médecin a dit que l'ancien président, qui reste conscient, avait failli mourir mercredi soir. Le cancer du foie avait été diagnostiqué en juin 1988.

### ■ Profanateurs exécutés

RYAD (AP, AFP) — Le gouvernement saoudien a fait trancher la tête, hier, à 16 des auteurs des attentats à l'explosif qui ont « profané » en juillet la mosquée de La Mecque, premier lieu saint de l'Islam, et accusé implicitement l'Iran d'être responsable de ce « sacrilège ». Les exécutions ont eu lieu sur une place publique. Le régime saoudien a annoncé que quatre auteurs « profanateurs » avaient été condamnés à des peines de prison allant de 15 à 20 ans et à la flagellation entre 1,000 et 1,500 coups de fouet.

### ■ Droits de la personne

LONDRES (PC) — Le respect des droits de la personne au sein du Commonwealth fera l'objet de la surveillance d'un tout nouveau groupe qui entend signaler tous les abus dans ce domaine, a déclaré hier sa présidente Flora MacDonald. Selon Mme MacDonald, ancienne ministre dans les cabinets conservateurs de Joe Clark puis de Brian Mulroney, le groupe « Initiative du Commonwealth pour les droits de la personne » pourra s'assurer avec plus d'efficacité que d'autres organisations, y compris les Nations unies, du respect de ces droits par les pays membres.

### ■ « Guerre » dans le Caucase

MOSCOU (AFP) — Les républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan sont en état de « guerre » et la paix ne reviendra pas si des « mesures suffisantes » ne sont pas adoptées d'urgence, a déclaré le représentant de Moscou dans la région contestée du Nagorny-Karabakh, a rapporté hier l'agence TASS.

Qui a dit qu'une quincaillerie devait être un endroit

# sale.

 <p><b>Javex</b> Eau de javel concentrée Javex® Bidon de 3,6 L avec bec anti-gouttes. No 0173185. Notre prix 2,49</p> <p><b>ÉCONOMISEZ 20%</b> Solde <b>1,99</b> le bidon</p>	 <p><b>Ivory</b> Paquet de 6 savons "Ivory" No 1300334. Notre prix 2,59 Quant. lim. 19 872 pour la chaîne</p> <p><b>ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%</b> Solde <b>1,99</b> le paquet</p>	 <p><b>Tide</b> Détergent à lessive "Tide" 5 L No 1097652.....Notre prix 5,29</p> <p><b>Cheer</b> Détergent à lessive "Cheer" 5 L No 1302469.....Notre prix 5,29</p> <p><b>Oxydol</b> Détergent à lessive "Oxydol" 5 L No 1302485.....Notre prix 5,29</p>	 <p><b>Cascade</b> Détergent pour lave-vaisselle Cascade® Choix de détergent liquide de 1,4 L ou en poudre de 1,8 L. No 1030299, 0708364.....Nos prix 5,89 &amp; 6,19</p> <p><b>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%</b> VOTRE CHOIX <b>4,29</b> ch.</p>
 <p><b>Spic Span</b> Spic &amp; Span® liquide ou en poudre Poudre 1 L ou liquide 800 mL No 0179353, 0740705. Notre prix 3,69 Quant. lim. 11 592 ass. pour la chaîne</p> <p><b>ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%</b> VOTRE CHOIX <b>2,69</b> ch.</p>	 <p><b>Downy</b> Assouplissant textile "Downy" 60 feuilles/pqt. No 1300342.....Notre prix 7,29</p> <p><b>ÉCONOMISEZ 20%</b> Solde <b>5,79</b> le paquet</p>		

Un solde aussi excitant qu'une quincaillerie peut l'être.

**PASCAL**

CENTRE COMMERCIAL  
PLACE FLEUR DE LYS  
552, boul. Hamel  
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL  
PLACE LAURIER  
2730, boul. Laurier  
Tél.: 653-9307



Ces prix sont en vigueur jusqu'au mercredi 27 sept. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

# UN PEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT...

# GM À LA FOLIE!



Climatiseur sans frais OU boîte automatique sans supplément OU rabais de 1 000\$ sur le P.D.S.F.\*

## CAMIONNETTES GM

Climatiseur sans frais OU boîte automatique sans supplément OU rabais de 750\$ sur le P.D.S.F.\*\*

## PONTIAC SUNBIRD/CHEVROLET CAVALIER

### Les concessionnaires GM liquident également la crème des GM.

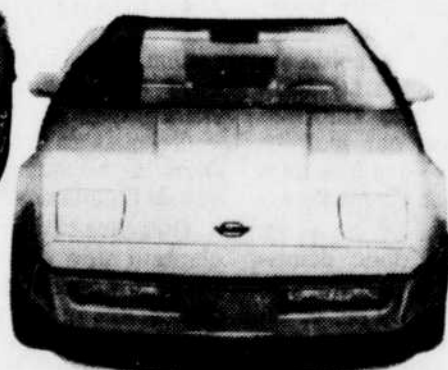
Voici une occasion inespérée de posséder une voiture qui vous tient à coeur. Choisissez parmi toutes les Cadillac, Buick Reatta, Riviera et berlines Electra, Oldsmobile Toronado et berlines 98, de même que les légendaires Corvette. Venez nous voir et nous vous ferons un amour d'offre!



Oldsmobile Toronado



Buick Reatta



Chevrolet Corvette



Buick Riviera



Cadillac sedan de ville

## L'OFFRE SE TERMINE LE 27 SEPTEMBRE 1989.



\* Climatiseur installé à l'usine sans frais (OU rabais équivalent sur le P.D.S.F. lorsqu'en équipement standard) sur les camionnettes C/K, S/T Jimmy/Blazer, Beauville et Rally STX neuves 1989 spécialement équipées OU boîte automatique sans supplément sur les camionnettes S/T, S/T Jimmy/Blazer et C/K neuves 1989 spécialement équipées OU profitez du rabais de GM de 750\$ sur le P.D.S.F. des S/T 10, S/T 15, S/T Blazer et S/T Jimmy munies d'une boîte manuelle OU profitez d'un rabais de GM de 1 000\$ sur le P.D.S.F. des camionnettes C/K munies d'une boîte manuelle. La boîte automatique sans supplément pour les camionnettes C/K est une boîte à 3 vitesses. Pour les camionnettes C/K équipées d'une boîte automatique à 4 vitesses, vous recevez un rabais équivalent sur le P.D.S.F. au rabais de la boîte automatique à 3 vitesses. Les commandes à l'usine ne sont pas acceptées. Toutes taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport sont en sus. Cette offre n'est valable que pour les achats au détail seulement et elle ne s'applique qu'aux véhicules achetés et livrés entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 27 septembre 1989 à l'heure de fermeture des bureaux. Voyez un concessionnaire GM participant pour tous les détails.

\*\* Climatiseur installé à l'usine sans frais (OU un rabais équivalent sur le P.D.S.F. lorsqu'en équipement standard) OU boîte automatique sans supplément OU profitez d'un rabais de GM de 750\$ sur le P.D.S.F. sur les Pontiac Sunbird et Chevrolet Cavalier neuves 1989 spécialement équipées. Les commandes à l'usine ne sont pas acceptées. Toutes taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport sont en sus. Cette offre n'est valable que pour les achats au détail seulement et elle ne s'applique qu'aux véhicules achetés et livrés entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 27 septembre 1989 à l'heure de fermeture des bureaux. Voyez un concessionnaire GM participant pour tous les détails.



*Ça, c'est GM aujourd'hui*

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:  
CLAUDE GRAVEL

Vice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULIN

Président et Éditeur:  
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:  
DENIS ANGERS

Directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSON

# Oui aux libéraux

Les Québécois arrêteront leur choix lundi prochain, au terme d'une campagne électorale beaucoup trop longue et échevelée, marquée par les revendications de groupes de pression et qui n'aura permis à aucun des grands partis de faire connaître à la population ses projets de gouvernement pour les quatre prochaines années. Tirons trois leçons de cette campagne:

1) Sept semaines, c'est trop long, inutilement coûteux et sans bienfait pour la démocratie. Quatre ou cinq semaines devraient suffire.

2) Cette campagne a donné à certains groupes qui avaient des revendications à faire valoir la possibilité, par médias interposés, de détourner à leurs seules fins l'attention du public et d'obliger un parti qui forme encore le gouvernement à prendre des décisions qui auraient dû être discutées à l'Assemblée nationale. Ces détournements de campagne risquent de saper les bases mêmes d'une démocratie où le peuple, théoriquement souverain, ne pourrait plus être rejoint par ceux qui tentent de gagner sa confiance.

3) Cette campagne n'aura guère permis au corps électoral d'évaluer vraiment les réponses de fond qu'apportent les partis aux défis de la société québécoise en cette fin de siècle. De l'économie à l'intégration de la jeunesse et des immigrants à notre devenir collectif, de la baisse dramatique du taux de natalité au vieillissement de la population, de notre place même dans l'ensemble canadien, nous n'avons eu, entre deux «crises», que des engagements parcelaires, incomplets, qui sont tombés comme des pierres dans une mare.

Ne poussons pas l'angélisme jusqu'à prétendre qu'une campagne électorale signifie une trêve sociale et se ramène à la quiétude des cours magistraux d'une salle d'université. Mais aux empoignades des dernières semaines autour de la question des BPC ou des grèves illégales des employés d'hôpitaux, l'électeur est en droit de préférer que ceux et celles qui veulent son vote aient au moins la chance de lui proposer une vision cohérente de société.

Cela dit, cette campagne électorale à ras de sol aura prouvé les qualités personnelles des leaders des deux principales formations.

De M. Bourassa, on aura noté le flegme et le calme au milieu de tempêtes dont on ne pouvait véritablement le rendre responsable. Si ses messages n'ont pas toujours rejoint la population, c'est qu'il devait les livrer au milieu et en dépit d'événements ponctuels. Malgré tout, sa vision sociale trop fragmentée doit être déplorée. Le thème de la santé économique, pour être cartésien, ne suscite plus cette adhésion spontanée qui font se mouvoir les peuples.

Plus que jamais dans son histoire, la société québécoise a besoin de savoir où elle va. A la règle du chacun pour soi, nous avons besoin, pour survivre comme peuple, qu'on nous propose des défis élevés. Nous attendons de ceux qui veulent nous gouverner qu'ils placent la barre haute, qu'ils fassent appel, sans mièvrerie, sans nostalgie pour le passé, aux convictions profondes qui nous ont permis de progresser depuis trois siècles et demi. Ce sera pour la prochaine fois.

Reste les thèmes plus quotidiens. Quelle sera la position de repli de M. Bourassa en cas d'échec de l'accord du lac Meech? Que pense-t-il vraiment de la nécessaire intégrité d'un gouvernement, de la politisation de la fonction publique, de l'équilibre entre les régions du Québec, des problèmes, plus concrets ceux-là, des jeunes et des personnes âgées, de notre déclin démographique, de la place du Québec à l'intérieur du Canada?

De M. Parizeau, perdant au départ, on peut dire qu'il a évité la démagogie facile et qu'il a réussi, grâce à une performance personnelle qui force l'admiration, à attirer vers son parti des milliers d'indécis. Son élection s'impose dans l'Assomption. Une Assemblée nationale privée de sa présence perdrait de sa vigueur démocratique et de l'apport d'un homme de grande valeur, associé depuis un quart de siècle à notre cheminement collectif.

Mais en dépit de la valeur personnelle de son chef et de plusieurs de ses candidats, le Parti québécois ne nous semble pas prêt à former le prochain gouvernement. Ce parti est en mutation. Il mérite toutefois d'obtenir une solide représentation à l'Assemblée.

Le Parti libéral a présenté depuis quatre ans, compte tenu des attentes de l'électorat, un bilan qui nous empêche de lui retirer notre confiance. Ses réalisations les plus remarquables furent sans contredit l'assainissement des finances publiques, la bonne gestion des affaires courantes de l'État, la qualité indéniable de la majorité de ses ministres. La personnalité et le style de M. Bourassa ont parfois évité au Québec de se perdre dans des déchirements douloureux.

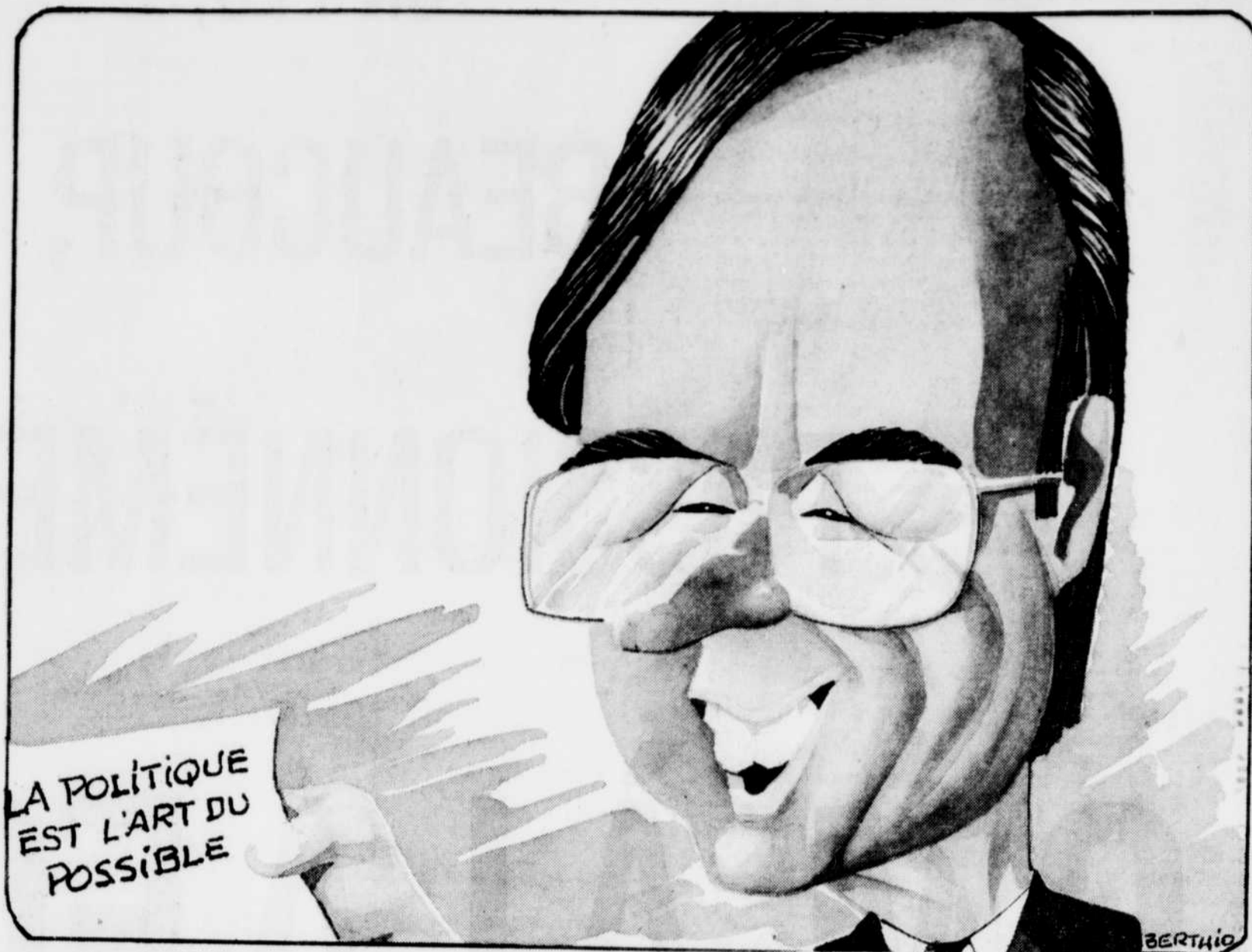
Malgré les reproches qu'on peut lui faire, l'équipe d'hommes et de femmes du Parti libéral offre aujourd'hui aux Québécois les garanties de compétence que nous devons attendre du prochain gouvernement.

CLAUDE GRAVEL  
Éditeur adjoint et  
rédacteur en chef.

## Note de l'éditeur:

L'usage veut que ce soit l'éditeur d'un journal qui, au terme d'une campagne électorale, indique ses préférences à ses lecteurs. Je m'en abstiendrai. La confiance que m'ont manifestée les chefs des deux grands partis en présence, MM. Bourassa et Parizeau, alors que j'étais sous-ministre au gouvernement du Québec et la loyauté que je leur ai témoignée commandent que je n'exprime pas un choix personnel et public en faveur de l'un ou l'autre de ces deux politiques. Ils ont tous les deux mon respect le plus sincère.

ROBERT NORMAND



## Témoignage

# Une rentrée de minoritaire à l'Ouest

par LISE RENAUD-HALES

Je me sens à la fois triste, indignée et fière... Je viens tout juste de laisser ma belle grande fille de 16 ans seule, dans une ville étrangère, au sein d'une famille que je connais à peine, et pourquoi? Pour qu'elle complète sa 11e année dans l'unique école française secondaire de la province!

On met trois heures de trajet de Vancouver à Victoria: suffisamment de temps pour réfléchir à mon sort. J'ai pensé aux parents francophones du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario avec leur système scolaire bien établi, offrant toute la gamme de services et de matériel pédagogique et je me suis dit: il est temps de leur dire comment ça se passe à l'autre bout du pays, les décisions extrêmes que doit faire un parent minoritaire...

Elle me manque déjà - je veux entendre toutes ses histoires de nouveaux amis, la belle vente de gilets chez Eaton's, ses projets d'avenir, communications interminables au téléphone, même ses engueulades avec son frère!

Je veux qu'elle regarde un bon film avec moi, la tête sur mes genoux pendant que je caresse ses longs cheveux bruns. Je veux me coucher tous les soirs et la sentir là, tout au chaud, dans la chambre d'à-côté...

Et je m'indigne, je suis en colère. Nous avons choisi d'habiter la Colombie-Britannique avec ses montagnes majestueuses, ses arbres géants et le Pacifique d'azur. Mais à quel prix?

N'est-ce pas mon droit fondamental de vouloir passer ma langue, ma culture, mes traditions à mes enfants?

Pourquoi cette haine, cette méfiance, cette incompréhension de la part du Cana-

dien anglophone? Est-ce si mal que d'avoir deux langues officielles? Pourquoi un ministère de l'Éducation, une commission scolaire qui résistent avec tant d'énergie à refuser le respect d'une charte qu'ils ont signée? Pourquoi devons-nous nous acharner pour leur arracher une petite classe à droite, un pourcentage de professeur à gauche, un bulletin en français?

Pourquoi devons-nous avoir recours au système judiciaire afin d'obtenir ce que l'anglophone prend pour acquis?

Je m'étais faite à l'idée que ma fille me quitterait pour poursuivre ses études universitaires dans une ville de l'est, majoritairement francophone, mais ils m'ont volé deux ans: ce ne sera jamais plus comme avant. Je ne verrai pas cet écolier, cette métamorphose de l'adolescente à la jeune adulte. Je proteste, je me sens seule, abandonnée...

Nous en avons parlé longuement elle et moi et à maintes reprises de cette décision, cette option — elle ne voulait pas partir mais elle m'a dit: « Je comprends pourquoi je dois y aller, pourquoi c'est important et je te jure que, quand je serai grande, je ferai en sorte qu'aucun autre enfant n'ait à faire ce que je fais ».

Je sais que la douleur du moment fera place à l'indépendance, à la certitude des convictions, à une relève solide de la francophonie minoritaire. Je l'admire, ma fille, d'avoir surmonté ses hésitations, son incertitude, sa peur de l'inconnu. J'approuve et je supporte sa décision - elle sera à la hauteur de la tâche ma fille, plus tard!

Lyse Renaud-Hales est une maman qui vit, dans une province canadienne où les francophones sont minoritaires, une situation que connaissent certaines mamans francophones, au Québec.

## Votre Opinion

### Avenir inquiétant

(...)Les professeurs de mon syndicat ont voté par une faible majorité pour le rejet de la grève comme moyen de pression face à la présente négo. Cette majorité, écrasée par le décret de 1982, abattue sous le poids du stress et due à la lourde tâche qui s'accumule, non valorisée par la population qui n'arrête pas de lui dire: « Vous êtes bien vous les profs, deux mois de vacances l'été... »

Cette majorité donc démissionne, attend sa retraite, ou bien prend des 1/2 ou 3/4 de tâche car elle ne veut plus se battre, ne croyant plus à un projet collectif.

La minorité qui a voté pour la grève et le ralliement, rêve quant à elle encore d'un autre moyen de pression mais trouve qu'il faut agir. La tâche de plus en plus lourde ne suffit plus à la demande: 27 élèves par classe, multiplié par 6 groupes, ça s'endure. Mais 31, 32, 33, 34 élèves par groupe? Où cela s'arrêtera-t-il?

(...)Parmi la minorité à voter pour la grève, il y a plusieurs « statuts précaires ». Ces enseignants avaient tout à gagner durant cette fois-ci. Comme ceux qui ont vécu cette situation 15 ans de temps, je veux aussi organiser ma vie en fonction de mon avenir. Je vois ma retraite de loin. (...)

Cette négociation fut celle des femmes et de l'équité salariale. Il était temps. La prochaine sera peut-être celle des professeurs

qui veulent un avenir dans le métier et pensent à la relève.

Esther Morissette  
prof. sec. III  
Rimouski

### Une bonne question

Une fois de plus, le gouvernement vient d'appliquer un bon vieux proverbe: « Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais. » Dans les hôpitaux, on ne parle que de l'humanisation des soins.

Qu'arrive-t-il lorsqu'elles réclament une convention à la hauteur de ce que l'on exige d'elles? On leur répond: « Nous sommes conscients de la situation mais soyez humaines avec le gouvernement, comprenez qu'il ne peut faire plus... »

Le jour où les infirmières utilisent le seul moyen de pression existant on distribue des punitions et leur dit: « Vous êtes dans l'illégalité, car pour être dans la légalité vous devez respecter des effectifs de 90%. Or, en période ordinaire, les effectifs ne sont pas maintenus à 90%! Peut-on dire que le gouvernement est en permanence dans l'illégalité? »

Lorsque des lits sont fermés pendant la période estivale, quels effectifs maintient-on dans les hôpitaux? Parle-t-on d'illégalité dans de telles situations? Non! On parle de restrictions budgétaires. Pendant la grève des infirmières, on parle de prise d'otage. En période estivale, lorsque des lits sont fermés, parle-t-on de prise d'otage de la population?

L'attitude du gouvernement

vis-à-vis des infirmières aura des répercussions graves en ce qui concerne la qualité des services de santé dans les années à venir. Lorsque l'on se comporte de façon inhumaine avec ses employés, comment peut-on leur demander d'être humains?

Combien y aura-t-il d'infirmières inscrites à l'ordre des infirmières si l'on continue à les traiter de la sorte?

Gertrude Fournier  
Cap-Rouge

### Son choix, Parizeau

Le programme du Parti québécois véhiculé par (...) Jacques Parizeau m'emballe.

Un pays vert et prospère; une politique familiale qui respecte les besoins des familles; une politique de plein emploi; un petit État mais prospère et respecté.

Peu de Québécois ont visité les pays scandinaves, Danemark, Suède, Norvège et Finlande, dont les populations oscillent entre 3,5 et 8 millions d'habitants, mais beaucoup en ont entendu parler. Tous ces pays ont en commun des politiques sociales avancées et une qualité de soins médicaux hors de ce que l'on connaît en Amérique du Nord et cela, pour chaque citoyen.

Ils ont des politiques de plein emploi, par une formation professionnelle dynamique (10% de la masse salariale des entreprises) avec des taux de chômage de 1,5 à 4,0%.

Ils accordent aux femmes et à la cellule familiale des moyens

(garderies - allocation de maternité - prestations adéquates) facilitant à tous et à toutes une vie familiale, sociale et économique de première qualité.

Les personnes âgées y ont une place de grande qualité dans la vie quotidienne de la famille, de la commune et du pays.

Tous ces pays ont de grandes sociétés industrielles présentes sur les marchés internationaux, avec des produits reconnus pour leur haute qualité, à la fine pointe de la technologie, tout en payant de hauts salaires et des vacances de 4 à 6 semaines annuellement.

Ces réalisations ont été possibles parce que des hommes et des femmes politiques ont cru que la population de ces pays était capable de relever des défis de premier ordre, mais non impossibles.

Je crois que les Québécois ont les capacités et les talents pour relever les défis d'une vie meilleure pour eux et leurs enfants.

André Mainguy  
Longueuil

### N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.



### Décollage raté à New York

Les 61 rescapés d'un Boeing 737 d'USAir qui a raté son décollage à l'aéroport de La Guardia, peu avant minuit mercredi, doivent sans doute la vie à des piliers de bois et de béton qui ont maintenu l'appareil hors de l'eau dans la baie où il est tombé, ont déclaré hier les sauveteurs. Deux passagers ont péri dans cet accident. Les piliers soutiennent les lumières d'approche de l'aéroport.

## Hugo fonce vers les côtes de la Georgie et de la Caroline du Sud

CHARLESTON, Caroline du Sud (AP, AFP) — Redevenu hier un ouragan de force 4 quand ses vents sont passés de 170 km/h à 215 km/h, Hugo se dirige aujourd'hui à 30 km/h vers les côtes de la Georgie et de la Caroline du Sud, provoquant un exode massif dans les régions jugées les plus vulnérables.

Selon les dernières prévisions, l'ouragan, l'un des plus violents de la décennie et qui a déjà tué dans les Caraïbes au moins 25 personnes, devrait atteindre la région entre Savannah, en Georgie, et Charleston, vers 20 h.

À 18 h hier, l'oeil de Hugo se trouvait à 280 km au sud de Myrtle Beach, en Caroline du Sud, et avançait dans une direction nord-ouest à 30 km/h, mais devait suivre par la suite une direction nord-nord-ouest.

Le gouverneur de Caroline du Sud Carroll Campbell a décrété l'état d'urgence et fait évacuer la côte, demandant à la Garde nationale de s'occuper des personnes déplacées. « Tout ce que nous pouvons faire maintenant c'est d'attendre et de surveiller », a déclaré le gouverneur. De même en Georgie, près de 500.000 personnes ont quitté le littoral pour chercher refuge à l'intérieur des terres. En revanche, la Floride devrait être relativement épargnée.

Par ailleurs, des avions militaires ont amené hier à Sainte-Croix, la plus grande des îles Vierges, des militaires et des policiers fédéraux américains qui ont pour mission d'empêcher le pillage.

Le commandant en chef des forces militaires américaines, l'a-

miral William Crowe, a annoncé que les troupes ont reçu l'autorisation de tirer si nécessaire, pour se défendre.

## Cambodge: début de la phase finale du retrait vietnamien

SIEM REAP, Cambodge (Reuter, NYTNS, AFP) — Les troupes vietnamiennes ont entrepris, hier, ce qui devrait être la phase finale de leur retrait du Cambodge, après 11 années d'occupation qui n'ont pu ramener la paix dans ce pays.

Le Vietnam avait envahi le Cambodge en décembre 1978, pour chasser le gouvernement dirigé par Pol Pot et les Khmers rouges.

Le départ des forces de Hanoi se déroulera sans vérification indépendante et sans qu'un cessez-le-feu soit intervenu entre les troupes gouvernementales et les factions de la guérilla. Tout indique que la guerre civile qui a ravagé le Cambodge depuis 20 ans se poursuivra.

La Thaïlande tente actuellement d'organiser un cessez-le-feu, mais les forces rebelles préfèrent continuer la guerre, jugeant que, sans leurs alliés vietnamiens, les troupes gouvernementales ne pourront tenir le coup longtemps.

Selon les responsables du gouvernement cambodgien, les 26.000 militaires vietnamiens, encore présents sur le territoire, auront tous quitté le pays le 26 septembre.

Environ 25.000 soldats vietnamiens ont trouvé la mort au Cambodge durant les 11 années d'occupation, selon Hanoi.

nes.

De Beijing, le prince Norodom Sihanouk, chef de la résistance cambodgienne, a affirmé dans un communiqué que le retrait annoncé était un subterfuge et qu'il restera au Cambodge plusieurs dizaines de milliers de militaires vietnamiens.

Hier, la presse internationale avait été invitée à Siem Reap, dans le nord-ouest du pays, à assister à une cérémonie marquant le début du retrait des forces vietnamiennes.

### Deux Américains disent avoir vu les restes de l'Arche de Noé

ISTANBUL, Turquie (AP) — Deux Américains qui survolaient le mont Ararat en hélicoptère ont affirmé, hier, avoir repéré les restes de l'Arche de Noé à 4.400 m d'altitude sur le versant sud-ouest de la montagne.

Selon le pilote de l'hélicoptère, Chuck Aaron, un navire de forme carrée a été découvert dans une partie du mont habituellement recouverte par un glacier qui a fondu à la suite des fortes chaleurs de l'été. « Nous sommes sûrs à 100 % que c'est l'Arche », a déclaré Aaron. Avec son copilote Bob Garbe, il a survolé le mont à cinq reprises au cours des trois dernières années à la recherche du vaisseau biblique.

Il y a déjà eu plusieurs « découvertes » de l'Arche depuis 1982, lorsque le gouvernement turc a autorisé à nouveau l'escalade du mont Ararat, où selon la Bible, Noé se serait échoué avec toutes les espèces animales après le déluge.

Mais si les experts admettent qu'un déluge a bien eu lieu en Mésopotamie à l'ère sumérienne, ils affirment qu'un navire n'aurait jamais pu s'échouer à une altitude aussi élevée que celle du mont Ararat.

# QUATRE PORTES OUVERTES SUR LE MONDE EMBALLANT DE L'INGÉNIERIE DE LA FORMULE 1.



La Berline Acura Integra 1990 est la preuve irréfutable que quatre portes peuvent s'ouvrir sur un monde stimulant.

Vous trouverez sous le capot de la berline Integra un moteur de 1,8 litre à 16 soupapes et deux arbres à cames en tête avec injection de carburant.

Les ingénieurs qui ont conçu le groupe motopropulseur Formule 1 le plus performant qui soit ont aussi conçu ce moteur. L'an dernier, le moteur Honda gagnait



15 courses sur 16. Cette année, il est en voie de mener les équipes Honda/McLaren à leur quatrième Championnat mondial d'affilée des Constructeurs Formule 1.

Si vous recherchez une berline 4 portes dans laquelle quatre adultes peuvent voyager en tout confort et qui vous offre aussi une performance foudroyante, venez voir l'Acura Integra 1990. Fermez les portières et ouvrez la commande des gaz. Histoire de vivre une expérience stimulante.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km\*, les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail\*\*, téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

**ACURA**

Les voitures construites de main de maître.

Votre vie tient à votre ceinture.

Le prix de la Berline Integra 1990 est à partir de 16.395 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, ni les frais de transport et les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut la vendre moins cher. \*Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. \*\*Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



**ACURA OPTIMA**

4901 Boulevard des Galeries, Québec Tél.: 622-8180

HOLLOQUOI?

Le  
**jour**  
de la

**la Baie**

**DERNIER  
JOUR  
DEMAIN!**

**VENEZ RÉCOLTER LES MEILLEURES AUBAINES DE LA SAISON!  
CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN**

**JUSQU'À 30% DE RABAIS**

**VÊTEMENTS  
D'EXTÉRIEUR POUR  
ENFANT**

Tailles 12 à 24 mois, 2 à 3X,  
4 à 6X, fillette 7 à 14 et garçon  
8 à 16. Ord. 24,99 à 99,99.  
**Solde 17,49 à 69,99 ch.**

Le choix peut varier selon le magasin.

**30% DE RABAIS**

**ASSORTIMENT  
D'ACCESSOIRES D'HIVER  
POUR HOMME**

Gants en cuir doubles Bayclub et  
Northern Spirit. Ord. 36\$ à 42\$.  
**Solde 25,20 à 29,40 la paire.**

**30% DE RABAIS**

**POUR L'HOMME  
ÉLÉGANT**

Toute la maroquinerie pour homme.  
Ord. 18\$ à 50\$.  
**Solde 12,60 à 35\$ ch.**

Tous les chapeaux et parapluies  
Totes. Ord. 14\$ à 50\$.

**Solde 9,80 à 35\$ ch.**

**30% DE RABAIS**

**TOUTES LES CRAVATES  
POUR HOMME**

Tout notre assortiment est en  
solde! Faites provision! Yves  
Saint Laurent, Oscar de la Renta,  
Bayclub et autres. Ord. 7,99 à  
60\$. **Solde 5,99 à 42\$ ch.**

Le choix peut varier selon le magasin.

**30% DE RABAIS**

**25% DE RABAIS  
NOS MONTRES  
DE MARQUES RÉPUTÉES**

Vos modèles préférés sont en  
solde!  
Timex, Dumai, Cardinal, Seiko,  
Bulova et Casio.  
Ord. 24,99 à 395\$

**Solde 18,75 à 296,25 ch.**

**LES COLLANTS FINS  
BAYCREST À LA  
DOUZAINÉ**

Un superbe rabais de 30%  
lorsque vous en achetez 12!  
(25% de rabais à l'achat de 6  
et 20% de rabais à l'unité.)

**30% DE RABAIS**

**25% À 33% DE RABAIS  
TOUS\* LES COMPLETS  
POUR HOMME**

Tout un lot de marques renommées incluant  
Christopher Rand. Tailles 38 à 46 convenant à la  
plupart des statures. Ord. 285\$ à 425\$.

**Solde 189,99 à 318,75 ch.**

\*Sauf ceux de la Boutique Le Président

**25% DE RABAIS  
TOUS NOS VÉLOS**

Vélos de course, tout-terrain, de randonnée, etc. Le  
choix peut varier selon le magasin. Ord. 79,99 à 379,99

**Solde 59,99 à 284,99 ch.**

**25% DE RABAIS  
TOUTES LES CHAUSSURES  
DE VILLE**

**POUR HOMME**

Tous nos modèles à prix ordinaire  
sont en solde! Rendez-vous à  
la Baie! Vous avez jusqu'à  
demain!

**25% DE RABAIS**

**SUPERBE ASSORTIMENT DE SACS À MAIN**

La mode d'automne à portée de la main!  
\*À l'exception des sacs Liz Claiborne, Bree et Lancel.

Ord. 25\$ à 170\$.  
**Solde 18,75 à 127,50 ch.**

**25% À 30%  
DE RABAIS**

**LA MODE ESPRIT POUR JEUNES INSPIRÉS**

Une mode jeune, dynamique, reflet de la pensée  
d'aujourd'hui. Beau choix de modèles. Tailles 3 à 13  
et P.M.G. Ord. 65\$ à 105\$.

**Solde 44,99 à 74,99 ch.**

**25%  
DE RABAIS**

**SOLDE DE PULLS POUR HOMME**

Profitez du Jour de la Baie pour vous procurer un pull en  
laine d'agneau, en Shetland, en coton ou en acrylique. Les  
marques: Bayclub, Belloti, Grenadier et autres. Nos  
cardigans aussi sont en solde à 25%. Ord. 29,99 à 100\$  
**Solde 22,49 à 75\$ ch.**

**40% DE RABAIS  
IMAGE EN TÊTE**

Un choix qui vaut le coup d'oeil! Prêtes à suspendre, nos reproductions et  
illustrations sont déjà encadrées. Ord. 30\$ à 200\$.

**Solde 17,99 à 119,99 ch.**

**16<sup>99</sup>**

**CHOIX DE PLANTES VERTES**

Plusieurs variétés de plantes pour embellir votre décor. Pots de 25 cm.  
Seulement 16,99 ch.

**55% DE RABAIS**

**LE FIL SAYELLE BAYCREST**

Fil acrylique offert à mini prix! Choix de tons pastel ou vifs. Pelote de 50 g.  
Ord. 1,55

**Solde 65¢ ch.**

**50% DE RABAIS**

**PYJAMAS-PANTINS  
EN TISSU COUVERTURE**

Pour le confort douillet de bébé ou du tout-petit. Tailles P.M.G., 1 à 3 et 4 à  
6. Ord. 7,99 à 12,99

**Solde 3,99 à 6,49 ch.**

**34<sup>99</sup> CH.**

**LES ROCK'N FLOWERS  
SONT DE RETOUR À LA BAIE**

Ces jolies fleurs en pot dansent au rythme de votre musique favorite. Vous  
n'avez qu'à les placer près d'un haut-parleur.

**NOS PLUS BAS PRIX  
DE LA SAISON! PROFITEZ-EN!  
JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE**



la **Baie**